

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
20.— 10.— 5.— 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm. min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c. locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—). — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. — TÉLÉPHONE 5 12 26 — CHÈQUES POST. IV. 178

LA GUERRE L'EXPLICATION DU DRAME

Après le discours prononcé hier par M. Reynaud au Sénat, il n'y a plus d'illusions à se faire : la situation militaire à cette heure est très grave pour les Alliés. Le communiqué qui annonce la présence des Allemands à Arras et à Amiens et leur arrivée devant Abbeville à proximité de la Manche a été confirmé par le président du conseil lui-même. La France se trouve ainsi pratiquement coupée de ceux de ses soldats qui combattent encore dans le sud-ouest de la Belgique...

Cette nouvelle qui semble avoir un caractère foudroyant n'est en réalité que l'indice de l'aboutissement des faits tels qu'ils se sont déroulés sur le terrain militaire depuis l'invasion allemande. Ce sont les communiqués de ces derniers jours qui ont masqué l'exacte vérité. Cette vérité, en revanche, si amère soit-elle, le chef du gouvernement français a tenu maintenant à la proclamer et chacun ne peut que l'en louer ; ses paroles au surplus sont assurément parmi les plus instructives qui aient été prononcées depuis le début du conflit. M. Reynaud n'a pas caché que c'est la base même du système défensif de la France tel qu'il était conçu par les chefs militaires qui a cédé et qui a permis aux Allemands de s'engouffrer avec la violence que l'on sait sur le territoire national. La frontière sud de la Belgique jusqu'à la région Sedan-Montmédy sur la Meuse ne comportait que des fortifications relativement faibles.

C'est que les chefs militaires français pensaient bel et bien, en cas d'invasion allemande par le nord, pouvoir se porter immédiatement sur sol belge. Le mouvement de l'armée française s'est effectivement produit de la sorte. Pivotant sur un point fixe, la Meuse, cette armée a effectué son avance jusqu'en Belgique en un vaste mouvement enveloppant. Seulement, c'est le pivot ou, si l'on aime mieux, c'est la charnière qui a sauté. Toutes les prévisions militaires françaises étaient ainsi déjouées.

Les précisions qu'a données également M. Reynaud sur la façon dont cette charnière a sauté et dont la Meuse a été franchie est des plus utiles aussi. On y apprend à quel point les Allemands, ayant mis au point leur tactique de Pologne, ont su réaliser de nouveau en ce qui concerne la France leur méthode d'avance foudroyante et massive grâce à l'action des chars, de l'aviation et du nombre.

Mais, le cœur serré, on y apprend aussi que des manquements sérieux ont été commis, que des ponts de la Meuse n'ont pas été coupés conformément aux instructions militaires données. On conçoit la gravité d'un tel fait : la cinquième colonne existe en France. Ses agissements à l'intérieur ont à être réprimés avec la même vigueur que la guerre doit être menée d'autre part.

Et maintenant que faut-il augurer de l'avenir ? La manœuvre allemande est claire ; elle vise à occuper le rivage de la Manche pour porter un coup droit au cœur de l'Angleterre, séparée ainsi de la France. Bien entendu, la menace sur Paris est loin également d'avoir disparu... L'heure est tragique, a déclaré encore M. Reynaud, mais la France, dans son histoire, en a connu de plus douloureuses encore : c'est de Pétain, c'est de Weygand qu'elle attend le miracle.

Le comte Ciano se rend en Albanie

ROME, 22 (D.N.B.). — Le comte Ciano partira mercredi pour l'Albanie pour y faire la visite annoncée depuis longtemps déjà. Il se rendra à Tirana et dans les autres centres économiques importants.

Une heure grave pour la France et la Grande-Bretagne

Les ALLEMANDS ONT OCCUPÉ ARRAS et AMIENS et se trouvent devant Abbeville à proximité du littoral de la Manche

Les forces alliées de Belgique menacées d'encerclement - La neuvième armée française battue et son commandant en chef, le général Giraud, fait prisonnier

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

« La patrie est en danger. » C'est par ces mots que M. Paul Reynaud a commencé son discours au Sénat. L'instant d'après, ce discours était répété par toutes les ondes de France. Le pays apprenait la dure vérité sur la situation dramatique devant laquelle il se trouvait.

Les Allemands étaient à Amiens, à Arras, leurs avant-gardes motorisées essayaient de se frayer un chemin vers Abbeville et le littoral. C'était la marche à la mer qui brutalement se précisait. Le général Weygand est en personne sur le front menacé par l'avance ennemie et un immense effort s'accomplit pour enrayer la manœuvre audacieuse des colonnes blindées du Reich.

Le moral des armées et du pays tout entier est magnifique. Nos soldats luttent avec l'énergie et la vaillance que leur inspirent la foi dans les destinées de la patrie et dans le chef qui les conduit. L'émotion à Paris est vive, mais la capitale demeure calme. Dans la soirée, les rues présentaient l'animation coutumière.

Paris comme la France montre sa confiance.

Le communiqué allemand annonce l'encerclement des troupes alliées

BERLIN, 21. — La situation militaire établie par l'agence D.N.B. dit notamment :

Par l'avance résolue des troupes allemandes jusqu'à la Manche, l'encerclement des armées ennemies combattant dans le nord de la France et en Belgique est total, au sud par les importantes formations motorisées qui ont avancé jusqu'à Amiens et Abbeville, à l'est par les troupes allemandes qui ont poursuivi étroitement les ennemis en fuite et au nord et à l'ouest par l'aviation allemande qui attaque d'une part les forces anglaises qui partent en direction de leur pays, les unes se trouvant dans les ports d'embarquement, les autres étant en route. L'avance vers Abbeville n'a pas été entreprise seulement par des unités d'avant-gardes rapides et mobiles, mais bien par de fortes unités et cela sur une zone très large. Les unités cuirassées lancées en avant sont immédiatement suivies par des détachements de motocyclistes et de l'infanterie, de sorte que par exemple, près d'Amiens, l'enfoncement en direction de l'ouest a permis l'établissement d'une tête de pont de l'autre côté de la Somme en direction du sud. Ainsi l'encerclement des armées franco-belgo-anglaise n'a pas été opéré au sud par une ligne étroite, mais un coin très large a été placé dans la zone où se replie l'ennemi.

A l'est, les Belges opposent par place une résistance opiniâtre, et les Français essaient de sauver ce qui peut être sauvé, mais l'armée allemande ne leur permet pas d'opposer

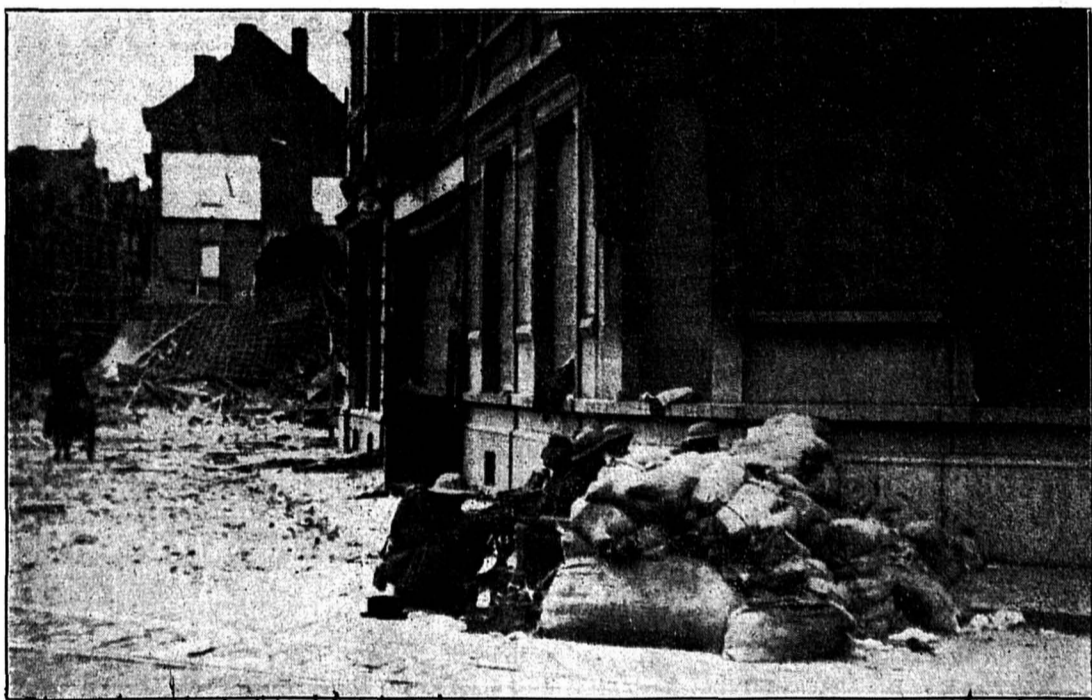
une longue résistance. Les Anglais se déversent vers les ports.

Dans l'arc près de Valenciennes, l'armée française qui va vers une destruction définitive s'est déjà dispersée et s'est scindée en deux parties, dont l'une cherche à se protéger contre l'aviation allemande dans les forêts situées au nord et l'autre dans les bois situés au sud-est de Valenciennes. Comme lors de la campagne de Pologne, par des manœuvres d'encerclement tout ce qui reste de l'armée belge est encerclé et cerné et de fortes unités de l'armée française ne constituent que des groupements isolés cernés à leur tour. C'est ainsi que le commandant en chef de la 9^{me} armée a été capturé avec tout son état-major. Il s'agit du général Giraud.

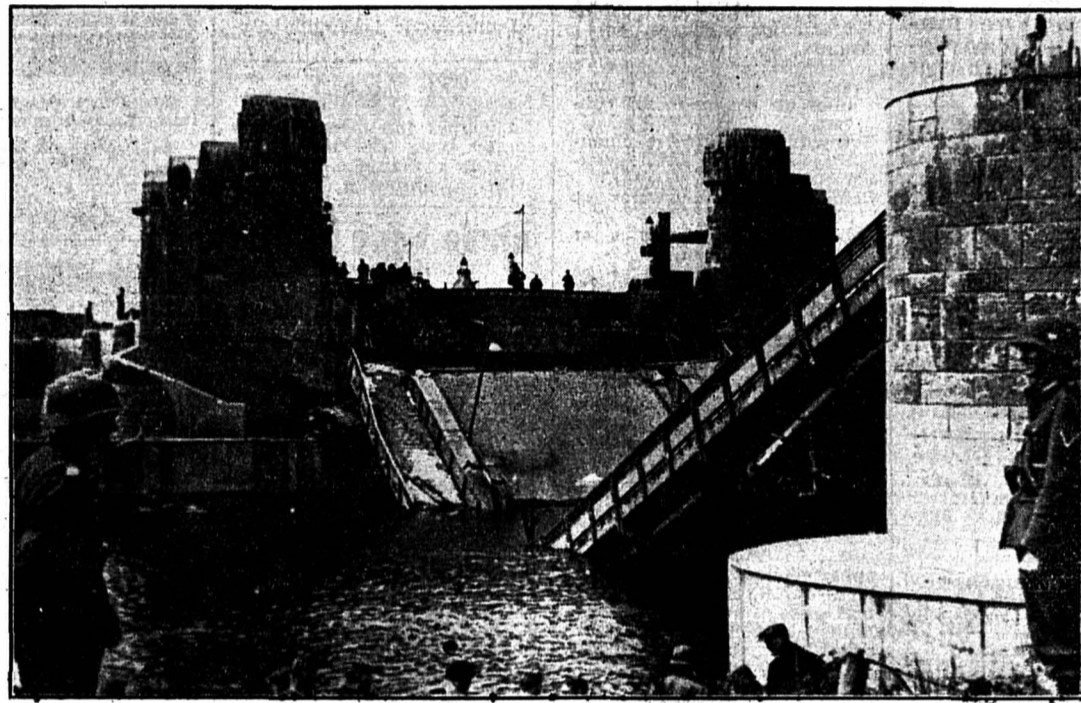
Comment fut faite prisonnière la 9^{me} armée

BERLIN, 21 (D.N.B.). — Au cours des derniers combats, ainsi que l'a déjà annoncé le communiqué officiel, le général Giraud, commandant de la 9^{me} armée française battue, a été fait prisonnier.

On annonce au sujet de sa capture que les troupes allemandes intervenant rapidement firent prisonniers le quartier général de la 9^{me} armée et tout l'état-major. A leur surprise, le commandant en chef ne



Quelque part dans une ville belge qui a souffert des bombardements, des mitrailleurs anglais montent la garde au coin d'une rue.



Volci à Maestricht le pont qui franchissait la frontière entre la Hollande et la Belgique et qui fut détruit par les troupes belges et hollandaises au cours de leur retraite.

Le communiqué français

PARIS, 21 (Havas). — Dans la région au nord de la Somme, l'ennemi, continuant sa pression, a réussi à pousser des éléments avancés jusqu'à Amiens et Arras. Sur le reste du front, la situation est sans changement malgré les efforts locaux de l'ennemi. Intense activité de notre aviation de renseignements et de nos formations de bombardement qui, avec la collaboration des unités de bombardement en piqué de

la marine, ont harcelé sans répit les troupes ennemies au sol. Le nombre minimum des avions ennemis que l'aviation française et notre D.C.A. ont à elles seules abattu dans nos lignes pendant la période du 10 au 19 mai s'établit actuellement à 308.

La situation militaire

PARIS, 22 (Havas). — Les troupes allemandes qui ont occupé Amiens et Arras consistent en éléments légers qui sont parvenus à s'infiltrer

vers l'ouest. Il ne s'agirait que de quelques milliers d'hommes. Mardi soir à Paris, on n'a aucune confirmation officielle de l'occupation d'Abbeville où les Allemands déclarent être parvenus.

Dans les milieux militaires français, on estime que le discours de M. Reynaud au Sénat était le coup de fouet nécessaire pour revigorer les énergies nationales. On déclare n'avoir rien à ajouter à ce discours. Le général Weygand est sur place où il prendra toutes les décisions qui sont attendues avec une confiance absolue.

On se borne à indiquer par ailleurs qu'un combat extrêmement violent est actuellement en cours entre troupes britanniques et allemandes, mais que l'on ne sait pas quels sont les effectifs engagés. D'autre part, une bataille extrêmement violente se déroule dans la région de Cambrai.

Malgré toutes les attaques allemandes, l'effort adverse fut partout contenu. On indique que partout les forces françaises s'installent sur les positions qui leur furent assignées.

Toutes les attaques allemandes pour passer l'Aisne, soit à l'ouest, soit à Reims, ont été repoussées. Il apparaît que cette ligne d'eau, dont tous les ponts sont détruits, si elle est bien défendue, constitue un obstacle très sérieux pour les chars. Quant à l'occupation de Reims par les Allemands, on fait remarquer que cette ville se trouve sur la rive droite de l'Aisne. On annonce en outre que la ligne de la Somme est également solidement tenue. En définitive, de la Somme au Rhin, l'armée française s'organise pour faire face aux attaques allemandes.

(Voir la suite en dernières dépêches)

A la tribune du Luxembourg

EN TERMES D'UNE ÉMOUVANTE GRAVITÉ M. PAUL REYNAUD CONFESSE LE RECUL DES ALLIÉS, MAIS SOULIGNE SA FOI DANS LA VICTOIRE FINALE DE LA FRANCE

PARIS, 21 (Havas). — A la séance de rentrée du Sénat, qui s'ouvre à 15 heures, M. Reynaud monte à la tribune.

Le Sénat décide de renvoyer son ordre du jour à une autre séance.

La patrie est en danger. Le premier de mes devoirs est de dire la vérité au Sénat et au pays. Vous savez que les fortifications qui couvraient le pays pouvaient être divisées en deux parties : la ligne Maginot, allant de Bâle à Longwy sur la frontière du Luxembourg, et la ligne de fortifications légères allant de Longwy à la mer. La Hollande, la Belgique et le Luxembourg ayant été envahis, l'aile gauche de l'armée française sortit de ses fortifications entre Sedan et la mer et, pivotant sur Sedan, elle se porta en Belgique sur la ligne allant de Sedan à Anvers et même à Boisleduc en Hollande. En face de cette situation qu'il avait prévue et escomptée, que fit l'ennemi ? Il déclencha une attaque formidable sur la charnière de l'armée française établie derrière la

Meuse entre Sedan et Namur. La Meuse, rivière difficile d'aspect, avait été considérée à tort comme un obstacle redoutable pour l'ennemi. C'est la raison pour laquelle les divisions françaises, qui étaient chargées de la défendre, étaient nombreuses, donc étirées sur une grande longueur, le long de la rivière.

La défaite de l'armée du général Corap

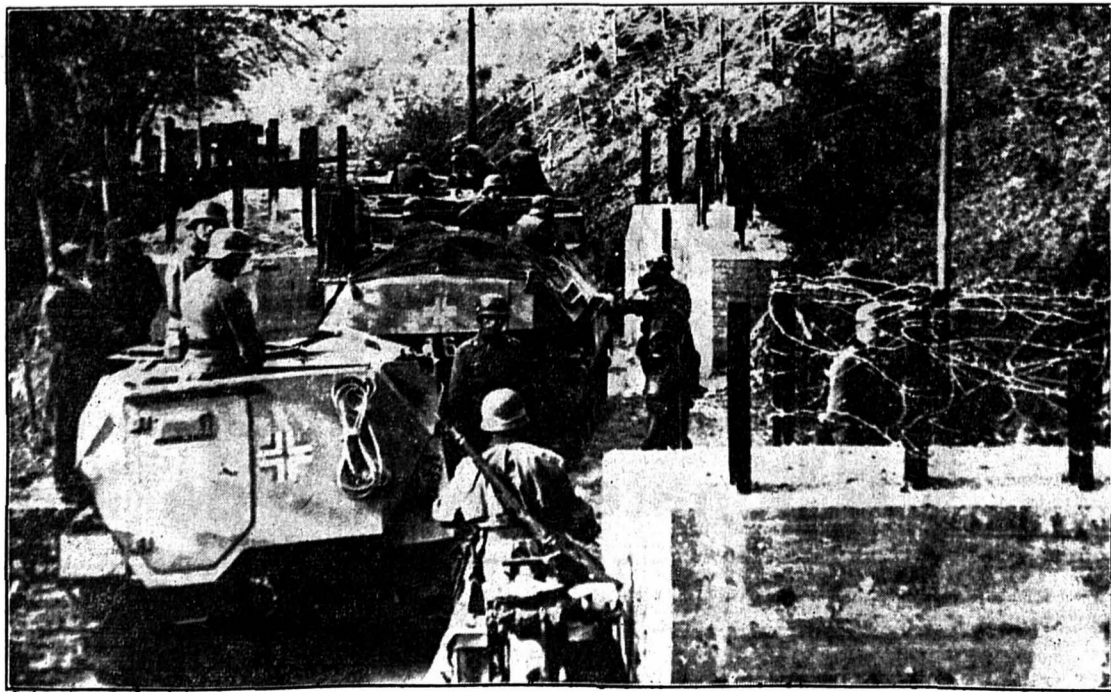
D'autre part, on avait mis l'armée de Corap, composée de divisions moins solidement encadrées et moins entraînées, les meilleures troupes ayant été affectées à l'aile marchante en Belgique. Or, s'il est vrai que la Meuse est une rivière difficile d'aspect, c'est précisément parce qu'elle est difficile à défendre. Les tirs de flancement par les mitrailleuses y sont impossibles, par contre les infiltrations sont faciles pour les troupes manœuvrières. Ajoutez à cela que plus de la moitié des divi-

sions d'infanterie de l'armée de Corap n'avaient pas encore atteint la Meuse, quoique ayant un mouvement plus court à faire puisqu'elle était plus près du pivot. Ce n'est pas tout. Par suite de fautes incroyables et qui seront punies, des ponts sur la Meuse ne furent pas détruits. Sur ces ponts passèrent les « Panzer Divisionen » précédées d'avions de combat venant attaquer des divisions clairsemées, mal encadrées et mal entraînées pour ces attaques. Vous comprenez maintenant le désastre, la totale désorganisation de l'armée Corap. C'est ainsi que sauta la charnière de l'armée française.

Alors qu'avant-hier j'arrivais au ministère de la guerre, je fus rejoint par le maréchal Pétain et le général Weygand.

Quelle était la situation ? Une brèche d'une centaine de kilomètres de largeur était ouverte dans notre front.

(Voir la suite en dernières dépêches)



Des divisions blindées allemandes passent la frontière belge.

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

A LOUER

A louer en ville, pour le 24 juin 1940, à un prix avantageux, deux appartements de quatre pièces et dépendances, salle de bains, central. — S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Pour le 24 juin, à louer, **à la Résidence** très bel appartement de cinq chambres, tout confort. Etude Ballod et Berger, Tél. 5 23 26.

A louer, Avenue de la Gare, très bel appartement moderne de six pièces et dépendances. Vue magnifique. — S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Pour le 24 juin, à louer, **aux Poudrières** beaux appartements de trois et quatre chambres, chambre de bains, chauffage central, balcon, véranda, toutes dépendances. Etude Ballod et Berger, Tél. 5 23 26.

A louer à l'Evoile, dans maison particulière, bel appartement confortable de 4 chambres, chambre de bonne, dépendances et jardin. Etude Petitpierre et Hotz.

A remettre, pour le 24 juin, **Evoile** appartement avantageux, belle situation, quatre pièces et dépendances. Etude Ballod et Berger, Tél. 5 23 26.

Rue du Seyon, à louer appartement de 3 chambres avec alcôve. Prix avantageux. — Etude Petitpierre et Hotz.

Pour le 24 juin, **Ecluse 39** appartement de quatre chambres et dépendances. Etude Ballod et Berger, Tél. 5 23 26.

A louer, rue du Bassin, époque à convenir, grands locaux, superficie totale 200 m². S'adresser bureau Edgar Bovet, Faubourg du Crêt 8.

A remettre, pour le 24 juin, **rue Louis-Favre** bel appartement avantageux, quatre chambres, chambre de bains, chauffage central, dépendances. Tél. 5 23 26, Etude Ballod et Berger.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel
Môle 10 Tél. 5 11 32

A louer tout de suite ou date à convenir : **Petit-Pontarlier** : une chambre et dépendances. **Seyon** : deux chambres et dépendances. **Château** : deux-trois chambres et dépendances. **Avenue du 1er-Mars** : trois chambres et dépendances. **Brévars** : deux-trois chambres et dépendances, confort. **Terraux** : trois-quatre chambres et dépendances, confort. **Ecluse** : quatre chambres et dépendances, confort. **Ecluse** : quatre chambres et dépendances, confort. **Château** : cinq chambres et dépendances.

A louer en Valais un chalet meublé, deux chambres, une cuisine, eau, électricité, balcon, vue. Bas prix. S'adresser à Albert Darbellay, Liddes.

Pour le 24 juin, à remettre, **aux Parcs** appartements avantageux, bien ensoleillés, trois chambres et dépendances. — Etude Ballod et Berger, Tél. 5 23 26.

3 chambres, terrasse, Parcs No 12; 1 et 4 pièces, rue des Moulins; 3 pièces, Fontaine-André; Garde-meubles, Faubourg du Château. — Etude G. Etter, notaire, rue de la Serre 7.

A louer local avec grande cave, au centre. Etude Brauen.

Avenue du 1er Mars, à louer pignon de 2 chambres et cuisine, remis à neuf. — Etude Petitpierre et Hotz.

DEMANDES A LOUER

Famille cherche **appartement meublé** pour tout de suite (quatre lits). Adresser offres écrites à N. P. 319 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne soigneuse, tranquille, cherche **PIGNON** au soleil, d'une chambre et cuisine. Adresser offres écrites à P. N. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

Val-de-Ruz On demande à louer petit appartement meublé, confortable, situation tranquille et abritée. Adresser offres écrites à V. R. 307 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour entrée immédiate, bonne jeune **filie de cuisine** Bons gages et vie de famille. Se présenter: hôtel du Raisin, Neuchâtel.

Aide-magasinier connaissant si possible la branche alimentaire, de toute probité, est demandé. Entrée immédiate. Demander l'adresse du No 309 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme, 29 ans, Suisse romand, depuis huit ans dans imprimerie à Bâle, s'occupant de la partie annonces de plusieurs revues, cherche place en Suisse occidentale, dans **IMPRIMERIE DE JOURNAL OU ETABLISSEMENT ANALOGUE** Est au courant de tous les travaux de bureau. — Ecrire sous D. Z. 315 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménagère active, cherche place pour les matins. Demander l'adresse du No 313 au bureau de la Feuille d'avis.

Remplacements Employé responsable, longue pratique, marié, **CHEMISE EMPLOI** analogue. Certificats, références. Case 104, Neuchâtel-gare.

On demande une **cuisinière** et un jeune homme comme **garçon de maison** dans bon café-restaurant. — Demander l'adresse du No 317 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er juin **jeune fille** sérieuse, sachant bien cuire. Gages: 60 à 70 fr. par mois. Demander l'adresse du No 312 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune **sommelière** présentant bien, sérieuse, trouverait place pour tout de suite dans bon restaurant. — Demander l'adresse du No 321 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une **PERSONNE** pour laver la vaisselle. S'adresser au café du Théâtre.

On demande **jeune personne** de confiance pour servir au restaurant et aider aux travaux du ménage. Café du Bornelet, Corcelles. Tél. 6 13 27

On cherche pour tout de suite **garçon de cuisine** 15 à 17 ans. Demander l'adresse du No 322 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE On demande pour tout de suite une fille pour aider dans un café-restaurant et pouvant, à l'occasion, remplacer la sommelière. Gages à convenir. S'adresser Téléphone 3 10 23, le Locle.

Laiterie Vve Guillet, Fontaine André, demande **jeune homme** de la ville.

REX

Du 22 au 28 mai

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, GRANDES MATINÉES à 3 h.

Un ouvrage d'inspiration typiquement française, d'après la pièce de TRISTAN BERNARD

Les Jumeaux de Brighton

Le grand RAIMU avec MICHEL SIMON, SUZY PRIM et GERMAINE AUSSEY

Il faut voir RAIMU dans le rôle DES JUMEAUX.

AVIS DIVERS

AVIS

En raison de la situation et des conditions de paiement qui nous sont imposées, nous nous voyons contraints **DE SUPPRIMER TOUTE LIVRAISON A CREDIT.** Nous prions donc le public de prendre note que les livraisons de

COMBUSTIBLES

se feront dorénavant contre paiement à la livraison sous déduction de l'escompte de 3%.

Les personnes qui ne seraient pas à même d'effectuer le paiement au moment de la livraison sont priées d'en aviser leur fournisseur pour lui éviter des frais de manutention et de camionnage inutiles, d'autant plus onéreux qu'une bonne partie du personnel et des camions sont mobilisés.

Groupement des marchands de combustibles de Neuchâtel et environs.

TIMBRES POUR LA DATE

Numéroteurs automatiques

Timbres p. marquer calsses. fûts.

TIMBRES CAOUTCHOUC ET TIMBRES EN METAL EN TOUS GENRES

LUTZ-BERGER

17, rue des Beaux-Arts

Bolles et encres à l'acrylon etc.

DEMANDES à ACHETER

On cherche à acheter d'occasion une

BICYCLETTE

pour garçon de 8 ans. Adresser offres écrites à A. M. 318 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait

d'occasion

une commode et un accordéon. M. Mora, café du Grütli, Berclès 3.

PROFESS. MÉDICALES

MADEMOISELLE ROSE SIMMEN

MASSEUSE-PÉDICURE

Rue du Bassin 10

Tél. 5 26 25 *



Pédicure

Mme Ch. BAUERMEISTER

diplômée E. F. O. M. à Paris

1er Mars 12, 1er. Tél. 5 19 82

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant ces jours de deuil, Madame Georges AMEZ-DROZ et ses enfants, présentent à tous leurs parents, amis et connaissances leurs plus vifs remerciements.

Dombresson, 20 mai 1940

ÉCOLES PRIVÉES

INSTITUTS - PENSIONNATS

École nouvelle de la Suisse Romande

130 élèves, garçons et filles, de 5 à 18 ans

Internat pour 40 garçons

Etudes secondaires complètes; sections classique, scientifique et commerciale. Préparation à la Maturité, au Baccalauréat et aux Ecoles de commerce. Enseignement spécial de français pour élèves de langue allemande.

Chailly-Lausanne

MARIAGE

Monsieur et Madame René DUFÉY ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Muriel

Maternité, Neuchâtel, le 15 mai 1940

LES ANNONCES

reçues avant 14 h. 30 (grandes annonces avant 9 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AU STUDIO

Tél. 5 30 00

EN FAVEUR DE JEUDI SOIR 23 MAI

«Tro Polonia» PADEREWSKI

dans son seul et unique film

Sonate au clair de lune

de BEETHOVEN

Au programme: Les grandes actualités Fox-Moviétone

et un excellent complément

PRIX HABITUELS DU SOIR

Location d'avance: Photo Attinger - Tél. 5 15 76

BLOUSES NOUVELLES

La grande mode



CHEMISIER

en toile albène à rayures modernes

9.90

BLOUSE - GILET en toile albène écossaise

7.90

Nouvelle BLOUSE en crêpe de Chine

rayonne garnie valenciennes

6.90

aux armourins

NEUCHÂTEL

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents,
 sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



Vaccinations officielles

Le docteur de Reynier vaccinera à l'hôpital Jean-jaquet pour enfants, le vendredi 24 mai, à 17 h.
 Direction de police.

IMMEUBLES

A VENDRE
JOLIE VILLA
 familiale, cinq chambres -
 construction récente, jardin.
 Situation unique, haut de la
 ville. Ecrire sous N. E. 324
 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Intermédiaire

NEUCHÂTEL
 Divers immeubles à vendre
 Conditions avantageuses
 Placement recommandé
 Toutes affaires contentieuses.
 Règlement amiable
 de litiges et successions.
 Consultations
 ADRESSEZ-VOUS A
L'INTERMÉDIAIRE
 SEYON 6 - Téléphone 5 14 76

A VENDRE

RADIO

excellent poste « RADIONE »,
 installé à domicile et garanti,
 pour le prix de 80 fr. Pierre-
 André Perret, Seyon No 28,
 Neuchâtel, Tél. 5 29 43.

Surtout maintenant une cure printanière d'Eichina, le bon vieux remède, stimulera vos cellules et vos tissus et vous donnera une mine fraîche. Donc, surtout maintenant, 3 fois par jour de l'EICHINA des Drs. Scarpattini et Hausmann 8, 75, 6, 25, Cure compl. 20.-

Dans les pharmacies

En congé



Pour donner à la salade plus de vigueur,
 Prenez de la Thomy, pleine de saveur!

MOUTARDE Thomy

Beurre frais du pays, première qualité pour fondre

Fr. 4.90 le kg.
 4.80 le kg. par 5 kg. 4.70 le kg. par 10 kg.
R. A. STOTZER, rue du Trésor

BALLY

«Poids-plume» Flexible, très séché. En gris et brun clair **16.80**

«Promenade» Cuir trépoint «Bally» en box compl. noir **24.80** brun **26.80**

«Stadion» Superbe modèle d'été, résistant, en box brun clair **26.80**

Par leur qualité, leur chaussant et leur prix, nos chaussures d'été Bally sont les plus avantageuses

CHAUSSURES

La Rationnelle

Un coup de téléphone et nous sommes à votre service

15 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Thiel maître-teinturier 5 17 51	Ferblanterie Appareillage F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D-INDE 24 Tél. 5 20 56	LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT Rue du Seyon 5a - Neuchâtel TÉL. 5 14 56 vous sert toujours bien, aux meilleurs prix du jour
Carl Donner Bellevaux 8 Téléphone 5 31 23 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde	Avant d'acheter ou de faire réparer votre radio, demandez conseil au spécialiste Tél. 5 29 43 Radio Star Pierre-André PERRET Seyon 28 Neuchâtel	VUILLEMIN Frères Successeurs de Ch. Enzen COUVREURS Rue J.-J.-Lallemand Neuchâtel - Tél. 5 23 77 Rue de Neuchâtel 35 Peseux - Tél. 6 13 36 Transformation de toitures Régénération Revêtement de façades Peinture des fers-blancs Réfection de cheminées. Devls
PIRETTI & QUINCHÉ Electricité Téléphone 52.048	Entreprise de vitrerie M. SCHLEPPY Successeur de Grivelli Faubourg du Lac 8 - Neuchâtel Tél. 5 21 68 Tous genres de glaces Glaces pour automobiles Vente de verre au détail	Primeurs H. CERUTTI Tél. 5 30 43 GRAND'RUE 12 Maison des légumes et fruits frais grâce à la fraicheur de son arrière- magasin. - Toujours des prix intéressants.
Decoppet Frères Entrepreneurs MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE Tél. 5 12 67 Neuchâtel - Evole 49	GYPSERIE-PEINTURE PAPIERS PEINTS F. Bornicchia FILS St-Maurice 12 Téléphone 5 19 79	Papeterie-Librairie des TERREAUX S. Tél. 5 12 79 Meubles en acier Erga Fournitures générales
J. Vallé-Graz succ. de FALLEI-WAIFLER 5 13 49 Ecluse 7 Ma spécialité d'orangeade et grape-fruit Henriez Orangina Vivi Kola	La belle bicyclette Geugeot chez MARCEL BORNAND TEMPLE NEUF 6 NEUCHÂTEL Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal	5 12 34 Epicerie fine VINS - LIQUEURS Service à domicile Montfrier E. LANGEL, succ.

A remettre tout de suite,
 pour cause de départ,
PENSION
 pour jeunes gens catholiques.
 Très bien situées, vue superbe,
 à proximité des écoles. Prix
 à convenir. - Adresser offres
 écrites sous R. A. 315 au bu-
 reau de la Feuille d'avis.
 A vendre très bon marché
 quatre beaux
paons-coqs
 chez Lehnherr, Marin.

A VENDRE
 deux lits, deux canapés, un lavabo, une armoire à deux
 portes, deux tables carrées, une table ronde, un régu-
 lateur à poids, un réchaud à gaz avec table, des glaces,
 des cadres, des chaises, lampes électriques, outils d'hor-
 loger, soit : burin fixe, tours à tourner, à rouler, outil
 à planter, perce droit et d'autres outils, etc. - S'adresser
 à E. Jacques, Ecluse 39, de 15 à 18 h., ou boucherie
 P. Jaccard.

Cachets du D^r Faivre
 Contre
Grippe
Migraines
Maux de dents
Rhumatismes
Névralgies
 et toutes douleurs
 12 Cachets Fr. 2.-
 4 " " Fr. 0.75
 3 " " Fr. 0.20
 dans toutes les pharmacies

Ce qui importe dans la peinture du bâtiment
 ce sont les couleurs résistantes,
 d'un grand pouvoir couvrant!
 Nos couleurs, à base de cérouse,
 répondent à ce besoin.

MEYSTRE & C^{IE}
 ST. MAURICE 2 - NEUCHÂTEL

Grande baisse sur cabris entiers et au détail, à Fr. 1.40 le 1/2 kg. au magasin
Lehnherr frères

"FIDELIS"
 la poudre à lever fidèle, qui ne rate jamais.
 En vente dans tous les magasins
ZIMMERMANN S. A.
 Fabricants: N.-H. Schmidt & Cie, Pourtalès 6, Neuchâtel

Je l'aime de plus en plus!

... dit Papa chaque matin en expédiant son petit déjeuner de peur de manquer l'heure du bureau. Ka-Aba se prépare en une minute; 2 tasses de ce déjeuner substantiel remplacent avantageusement un repas consistant et permettent d'attendre sans défaillance l'heure du dîner. De plus Ka-Aba est d'un emploi économique:
 20 tasses = 85 Cfs

200 Gr. 85 Cfs

Ka-Aba
 boisson des plantations
 Aliment diététique au goût de chocolat
 Café Hag S. A., Feldmeilen (Zurich)

BONS CHEVAUX DANOIS
 trait et selle, de trois à cinq ans. S'adresser : Manège de Saint-Blaise.

A vendre un
potager à bois
 «Prébandler»
cuisinière à gaz
 et divers meubles. Sous-sol, Parcs 53.

Jeune chien
 berger allemand, bon pour la garde, à vendre. Cité Martini No 9, Marin, H. Hossmann.

RADIO
 Pour cause de départ, l'offre à vendre mon radio 100 francs. Adresser offres écrites à L. O. 320 au bureau de la Feuille d'avis.

Guerre aux MITES
INSECTICIDE LUSAM
 Droguerie
S. WENGER
 Successeur de Viézel C^o
 Seyon 18, Grand'Rue 9
 NEUCHÂTEL

A vendre une
bonne génisse
 sept mois de veau. S'adresser à M. Robert Ribaux, Bevaix.

Le petit déjeuner pour tenir bon

A VENDRE
 une chambre à manger, une table avec quatre chaises bois dur, divers tableaux de peintres, un lustre, divers objets. S'adresser Champ-Bougin 36, 2me, mercredi et jeudi après-midi de 15 à 18 h. Tél. 5 14 38.

Articles de cuisine
Baillod s. A.

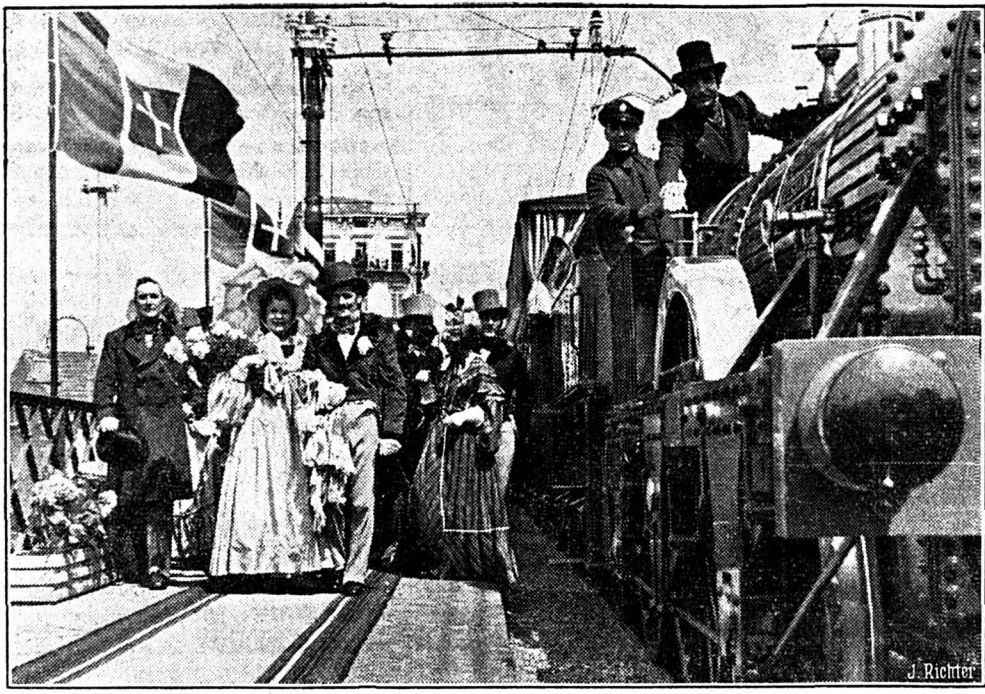
AVIS DIVERS
Un appel à la confiance
 Qui consentirait, malgré la situation actuelle, à faire confiance à chef de famille qui cherche 8300 fr. pour sortir de graves embarras. Remboursement selon entente. Ce prêt serait garanti. - Ecrire sous chiffres P 2366 N à Publicitas, Neuchâtel.

EXTRAIT DU TABLEAU DES COMMUNICATIONS POSTALES AVEC L'ETRANGER

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer du 22 au 28 mai 1940

Les heures sans signe ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire.
 * seulement les correspondances-avion & aussi les correspondances-avion

	22	23	24	25	26	27	28
A. ASIE							
Inde britannique	938* 1955*	-	-	938*	1955*	-	2127 A.O.
Asie Orientale	938* 1955*	-	-	938*	1955*	-	2127 A.O.
Chine Méridionale	938* 1955*	-	-	938*	1955*	-	2127 A.O.
Chine Nord et Est, Japon Indo-Chine française seult, Syrie	-	938*	-	-	-	938*	2127*
	-	938 1955*	1955 2127*	-	1955*	-	1955 2127* A.O.
B. AFRIQUE							
Afrique du Sud	1955	-	938*	-	1955	-	938*
Afrique Orient. portugaise	1955	-	938*	-	1955	-	938*
Algérie	2127*	2127*	2127*	2127*	-	2127*	2127*
Congo belge	-	-	2127*	-	-	-	1955 2127*
Une fois par semaine							
Egypte	-	938* 1955*	1955	1955	1955*	-	-
Gabon, Sénégal	-	-	2127* Sénégal all	-	-	2127*	-
Remise chaque jour au service français							
Maroc	2127*	2127*	2127*	2127*	-	2127*	2127*
Remise chaque jour au service français							
Tunisie	2127*	2127*	2127*	2127*	-	2127*	2127*
Remise chaque jour au service français							
C. AMÉRIQUE							
Canada, Amérique du Nord et Amérique Centrale	-	1955*	-	1342	1955*	1342	1955
Côtes septentrionale et occidentale de l'Amérique du Sud	1342	1955*	2127*	1342	1955*	1342	1955
Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay, Bolivie, Chili	-	-	2127*	-	-	1955	-
						Bolivie et Chili all	
D. OCÉANIE							
Australie	938* 1955*	-	-	938*	-	-	-
Nouvelle-Zélande	938* 1955*	-	938	-	-	-	-



Le centenaire des chemins de fer italiens

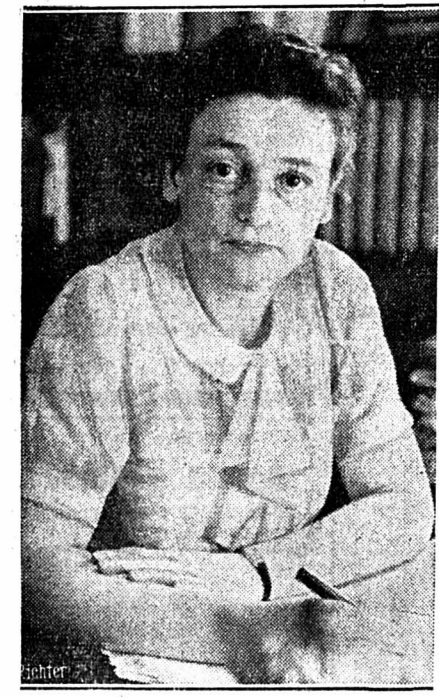
On vient de célébrer le centenaire des chemins de fer italiens. A cette occasion, on a reconstruit le premier train qui parcourut la route Naples-Portici, sur une longueur de sept kilomètres. Dans le train avaient pris place des voyageurs en costume de l'époque.

Courrier graphologique

B. D. C. Sous des apparences de grande sociabilité, cette femme est en réalité une esclave de sa nature impulsive et de son caractère faible. Il en résulte que la franchise se transforme en bavardage et en insouciance, avec son cortège de faux-fuyants et de mensonges en vue de se justifier, une fois prise sur le fait. Soumise et défective par devant elle agit avec autoritarisme et même avec méchanceté par derrière. Incapable de se discipliner, vivant à sa guise et sans se soucier des obligations prises, elle prend soin de sauver la face, ce qui conduit à l'hypocrisie. Le travail domestique se fait au gré de l'humeur, sans joie et sans cet esprit d'amour qui rend la peine légère et l'effort joyeux. L'ordre, la propreté, la méthode, la capacité de se soumettre à un horaire, à une discipline, rien de cela n'existe chez cette personne qui n'a certainement pas assez pratiqué la fidélité cachée au cours d'une existence pourtant longue. C'est un cas d'infantilisme, d'une femme-enfant à laquelle on ne peut confier que des responsabilités limitées et surveillées.

D. C. C'est un homme sans façons, sans complications, qui va droit devant soi et dont toutes les énergies servent ses buts de vie. A vrai dire, à cause de son hérité maternelle qui féminise sa sensibilité, il a besoin de sentir autour de lui une affection rigide et l'effort joyeux. L'ordre, la propreté, la méthode, la capacité de se soumettre à un horaire, à une discipline, rien de cela n'existe chez cette personne qui n'a certainement pas assez pratiqué la fidélité cachée au cours d'une existence pourtant longue. C'est un cas d'infantilisme, d'une femme-enfant à laquelle on ne peut confier que des responsabilités limitées et surveillées.

La situation tragique des enfants des pays atteints par la guerre



Mlle J.-M. de Morsier, secrétaire générale de l'Union internationale de secours aux enfants, qui vient de faire à Genève un émouvant exposé sur la situation tragique des enfants des pays atteints par la guerre.

ses sentiments. C'est qu'il y a deux hommes en lui : celui qui veut, agit, œuvre, pense, combine, dirige, et l'autre, doucement romanesque, imaginaire, que l'on prend par le cœur, qui aime les attentions, qui attend l'affection et l'amour, et qui ferait l'impossible en faveur de ceux auxquels il a fait don de son amitié. C'est le « cœur mixte », qui s'harmonise au mieux sous la direction de la bonne intention.

Myosotis. Vous êtes toute en nuances, et, comme dit La Bruyère, ondoyante et diverse. Votre intelligence est fort joliment campée sur une sensibilité surveillée ; le cœur bat doucement au rythme d'aspirations très humales, alors que le vouloir joue selon l'impulsion ou le trainage de la réflexion ; la pensée monte, descend, s'anime, s'éteint, se colore d'imagination ou s'appointe finement en critique sans malveillance ; le geste se fait aimable, gracieux, ou réticent, énigmatique, laissant percer de l'irritabilité, de la nervosité, de la rétivité, de l'incertitude. C'est qu'en effet, tout n'est pas amusant dans le quotidien ; vos intérêts ne vont pas toujours au même pas que le travail et l'effort physique. Les jours se suivent et les dispositions item. Que de désirs inavoués et de petites sacrifices ravalis ! Que de sous-entendus de la volonté avant d'accepter choses et gens tels qu'ils sont ! Mais le cœur est bon, affectueux ; oui, il y a en vous une secrète beauté qui, un jour, s'épanouira, car, autant qu'il dépend de vous, vous vivez de sincérité et de simplicité. Allez-y d'un échelon encore !

Loulette. Votre nature est étonnante, lucide, en volonté de vivre, en puissance tempéramentale, en sensibilité nette et carrément orchestrée, en conscience de sa valeur, en sentiment de sa dignité. Votre cœur a vingt ans ; il a conservé toute sa fraîcheur, malgré les atouchements de l'expérience et les éraflures des déceptions. Toujours, il rebondit, s'émoussasse, s'exalte, se reprend à croire et à vouloir, ce qui entretient en vous un bel optimisme, lequel sans que vous vous en doutiez, se transmet imperceptiblement et éveille en autrui le courage latent. L'esprit patricien a survécu, chez vous, à l'évolution du siècle ; au fond de vous-même, vit, aspire, croit, s'émoussaille une aristocrate, dans le meilleur sens du terme ; simple, mais attachée à la forme, aux convenances, aux usages, au bon ton ; digne mais point fière ; soucieuse du devoir par sens de l'honneur ; indépendante, virile en plusieurs points ; mondaine et sans pratique, sociabilité et capacité de se suffire à soi-même, acceptation et impatience, amour dévoué et cependant pas entièrement désintéressé, car le cœur attend la monnaie des sacrifices consentis ou spontanément accomplis. Elle appartient à cette belle phalange des mères pour lesquelles la vie continue parce qu'elles demeurent toujours mères. Tout en elle rebondit en

C. M. Cette excellente personne est restée étonnamment jeune de cœur et d'esprit. Sensible, intelligente et vive, elle a du ressort moral et du courage pour s'obstiner dans un rôle qui est une attente perpétuelle. Tout est féminin, chez elle : délicatesse des sensations, volonté vive et influençable, affectuosité plus ou moins partielle, entêtement sous les formes douces, calcul et diplomatie souriante, bonté et nervosité en synthèse, adresse manuelle et sens pratique, sociabilité et capacité de se suffire à soi-même, acceptation et impatience, amour dévoué et cependant pas entièrement désintéressé, car le cœur attend la monnaie des sacrifices consentis ou spontanément accomplis. Elle appartient à cette belle phalange des mères pour lesquelles la vie continue parce qu'elles demeurent toujours mères. Tout en elle rebondit en

BIENTOT !
Les 4 plumes blanches
Le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre

espoir, en désirs, en volonté, sans cesser de résister, au fond, faible, anxieuse, à la recherche d'un appui et, dans le sens le plus humain, servante de la vie. Au reste, fine et perspicace, d'une honnêteté rigoureuse et obéissant à des principes d'une belle élévation.

Milly. Quel besoin de justice ne lit-on pas dans votre écriture si ferme, si bien plantée, si étrangement frémissante sous la rigidité de sa ligne ! On voit que vous avez dû et su tendre, modeler, cuirasser et armer votre endurance morale, afin de lui apprendre l'attitude de fermeté et de résolution qui décide de toute une vie consacrée à la conscience et au devoir. Que cela s'acquière au détriment de la souplesse et de l'adaptation sentimentale ou intellectuelle au milieu, c'est compréhensible et presque nécessaire, car toute personnalité fortement construite de principes sociaux et spirituels s'isole plus ou moins de la masse et va son chemin sans regarder ni à gauche ni à droite. Mais la bonté est à la base de vos actes et si la parole se fait parfois nette et tranchante, c'est que tout, en vous, est conviction et que les demi-mesures, les accommodements diplomatiques, les ruses de guerre vous répugnent. Vous avez résolu de rendre à chacun ce qui lui est dû, et c'est là précisément ce qui caractérise le sentiment de la justice. Fussiez-vous légion !

BON
Bon pour une analyse graphologique à prix réduit

Joindre au document à analyser le présent bon et la somme de 2 fr. 50 en timbres-poste, prix consenti spécialement aux lecteurs du journal, en indiquant dans l'intérêt même du scripteur, l'âge, le sexe et si possible la profession. — Adresser le tout à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Service graphologique, Neuchâtel.

Notre courrier graphologique est ouvert à tous les lecteurs du journal (abonnés et acheteurs au numéro). Prière d'adresser les documents qu'on désire soumettre à l'examen du graphologue à la Feuille d'avis de Neuchâtel Service graphologique

Joindre à l'envoi la somme de 2 fr. 50, ainsi que le bon permettant d'obtenir une consultation au prix réduit consenti spécialement aux lecteurs du journal.

Il n'est pas nécessaire que les demandes de consultation soient signées. Mais dans ce cas, elles devront être munies d'un pseudonyme sous lequel la réponse paraîtra dans le courrier graphologique.

à fente et double trempe électrique

TRANCHANTS

- Extra-durs
- Extra-fins
- Extra-résistants

GILLETTE BLEUE 10 lames

POUR TOUS RASOIRS GILLETTE

fr. 2.-

LA SUISSE EN TEMPS DE MOBILISATION

Ce qu'il faut savoir du service obligatoire du travail

On sait qu'un service obligatoire du travail vient d'être institué, au sujet duquel nous avons donné déjà quelques précisions.

Voici ce qu'on communique encore à ce propos :

Le refus de servir est puni de l'emprisonnement pour un an au plus, ou, dans les cas de peu de gravité, d'une amende de 500 fr. au plus.

Sont exemptés du service du travail :

- les membres de l'Assemblée fédérale, du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral, du Tribunal cantonal et des juges professionnels ;
- les personnes indispensables à l'administration de la Confédération, des cantons, des districts et des communes et à la direction de leurs établissements ;
- les militaires mobilisés, y compris ceux qui font partie des services complémentaires ou de défense aérienne, ainsi que les femmes en service des catégories A et B des services complémentaires féminins ;
- les agents en service du corps des gardes-frontière, des corps cantonaux de police et corps auxiliaires, des corps communaux et autres corps publics de défense aérienne passive et des corps permanents de sapeurs-pompiers ;
- le personnel en service des établissements militaires, tels que les arsenaux, les entreprises de transport, etc. ;
- les personnes exerçant une activité scientifique ou artistique qui a un intérêt national ;
- les ecclésiastiques qui appartiennent aux religions reconnues et exercent leur ministère ;
- les étudiants et les apprentis, dans la mesure où l'on peut compter sur un achèvement normal des études ou de l'apprentissage ;
- les personnes des deux sexes, âgées de moins de 16 ans, les personnes du sexe masculin âgées de plus de 65 ans et les personnes du sexe féminin âgées de plus de 60 ans ;
- les ménagères ayant à leur foyer le soin d'enfants de moins de 18 ans ou de personnes qui ne peuvent pas être abandonnées à elles-mêmes ;
- les personnes que leur état corporel ou mental rend impropres au service du travail.

L'assujéti à qui un emploi est assigné en vertu de la présente ordonnance (art. 6, lettre b) doit recevoir le salaire en usage dans la profession ou sur la place.

Si, pour le travail assigné à l'assujéti, ce salaire est notablement plus faible que son gain normal, il peut lui être accordé un appoint au moyen de fonds fournis par la Confédération et le canton, ainsi que par les employeurs. Les cantons peuvent mettre les communes à contribution. Des dispositions d'exécution régleront le détail.

Les cabines téléphoniques fermées momentanément dans toute la Suisse

Par ordre de la direction des P.T.T., les cabines téléphoniques publiques, dans toute la Suisse, seront fermées momentanément.

Le service complémentaire des femmes

Les jours sont passés, où les jeunes filles tuaient le temps par le sport et les réjouissances. C'est précisément aux jeunes filles à qui leurs moyens permettent de ne pas travailler que l'appel fait récemment pour le service complémentaire des femmes s'adresse. Il s'adresse au mari est mobilisé et qui n'ont pas d'enfants. Il va à toutes celles dont la présence à la maison n'est pas absolument nécessaire.

Peuvent aussi s'inscrire les femmes et les jeunes filles dont les occupations cesseraient dans un moment critique, et qui, en cas de guerre, perdraient leur emploi, ainsi que les femmes dont le mari est S.C. et serait mobilisé en cas de guerre. Pour ces femmes et jeunes filles, la catégorie « conditionnelle » a été créée. Elles seront, comme les autres, préparées à leur travail dans des cours ; elles formeront une réserve et constitueront une aide précieuse pour l'armée et l'évacuation éventuelle de la population civile. C'est pourquoi nous prions aujourd'hui toutes les femmes qui ne se sont pas encore inscrites de lire l'appel, d'examiner leurs capacités, de remplir le questionnaire et de l'envoyer à la direction militaire de leur canton.

Toutes les inscriptions pour n'importe quelle catégorie de S.C.F. doivent être adressées par cette voie. La Croix-rouge et les différentes catégories du S.C.F. n'acceptent plus d'inscription directe. Le terme de l'inscription est prolongé jusqu'à nouvel avis.

Pour donner à la jeunesse suisse une claire vision de ses devoirs

LAUSANNE, 20. — Dans sa dernière réunion, le comité de la Société pédagogique de la Suisse romande a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Au moment où les Chambres fédérales vont se prononcer au sujet du rétablissement des examens pédagogiques des recrues, le comité de la Société pédagogique de la Suisse romande tient à affirmer qu'il appuiera toutes les initiatives ayant pour but de donner à la jeunesse suisse une claire vision de ses devoirs et de ses droits ; il estime qu'à l'heure actuelle, on ne fera jamais trop pour le développement intellectuel et civique des jeunes Suisses, et il déclare qu'une des tâches les plus urgentes des autorités et des éducateurs est l'élaboration d'un programme d'éducation nationale. »

Heute Mittwoch 15 Uhr und Sonntag Nachmittag 17 U. 15

PAULA WESSELY in

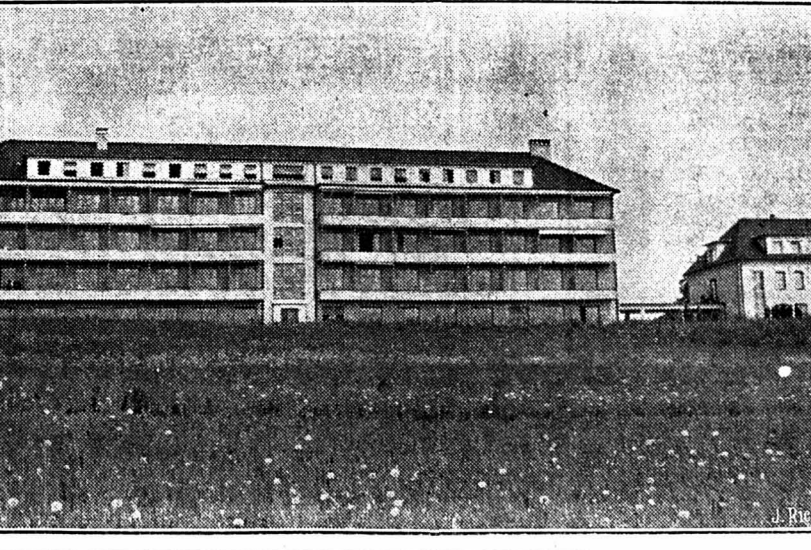
MARIA ILONA

in seinem grossen Kunstfilm

PALACE

Un nouvel hôpital d'arrondissement près de Lucerne

A Sursee, près de Lucerne, vient d'être inauguré le nouvel hôpital d'arrondissement. Il est installé d'après les plus modernes acquisitions de la médecine, de la chirurgie et de l'hygiène. Mgr von Streng a dit la messe inaugurale. Plusieurs hauts représentants des autorités, de l'armée et du clergé ont pris part à cette solennelle cérémonie. — Voici une vue générale du bâtiment.



FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Que la vie est belle

par **JEAN D'ESME** ROMAN GAI

— Est-ce que tu me prends pour plus bête ou pour plus saligaud que je ne suis ? Est-ce que tu crois que je ne me suis pas tout de suite rendu compte que c'était une sale histoire qui t'arrivait ? Mais, mon pauvre vieux, je m'en suis beaucoup plus fait que toi, va !... Seulement qu'est-ce que tu veux que je lui réponde quand elle m'opposait : « J'ai un contrat. Si Monsieur de Vautubières désire le rompre, je n'y vois pas d'inconvénient. Il y a un dédit prévu, qu'il le verse ! » Et c'est exact ! et c'est là l'idiotie que j'ai commise ! une sacrée idiotie ! Mais je ne pouvais tout de même pas prévoir... — Attendez, dit Pierre, j'ai une idée. Si j'expliquais à Sally les hérésies que Ruby va commettre... Elle a de l'influence sur Ruby, elle pourra peut-être... — Henri haussa les épaules. — Je lui ai dit tout ce qu'on peut dire dans ce cas-là ! Rien à faire. Elle est butée. Elle prétend que nous

ne savons pas, en France, mettre en valeur toutes les richesses de notre passé... — Jean hurla, frémissant. — Le passé ! Ne me parle plus du passé ! Ce mot-là me... me... Oh ! Bon D... de... ! C'est à se cogner la tête contre les murs ! Je finis par me demander si elle ne le fait pas exprès... Enfin quoi ! elle ne peut pas ne pas se rendre compte que... — Pierre l'interrompit. — Tiens... Tiens... Tu viens de me donner une leçon ! Le faire exprès ? Pourquoi pas ? Au fond, ça ne serait pas si bête de sa part... — Jean et Henri se regardèrent. — Qu'est-ce que tu veux dire ? — Je veux dire que je me méfie de... — Il n'eut point le loisir de continuer. On frappait à la porte. Un silence s'épandit durant quoi ils entendirent frapper pour la seconde fois. — Qu'est-ce que c'est ? Une voix répondit. — C'est moi, mon petit... — Et dans l'encadrement du battant poussé, Louis-Anicet-Anthelme de Vautubières fit son apparition...

l'étrange apparition, demeuraient muets et rigides, statues de la stupefaction. — Ce fut Jean qui, le premier, reprit possession de ses sens. — Il marcha vers l'illustre vieillard. — Comment ? Et... mais... — Avec un rire gaillard, l'oncle Anthelme lui ouvrit les bras. Et tout en l'embrassant, il dit, de ce ton court et désuet qui lui était coutumier : — Je congnois ton étonnement ! Tu me croyais sans doute encore en Amérique... J'en reviens. Et, en débarquant à Cherbourg, je me suis dit que, pendant que j'y étais, je pourrais en profiter pour descendre te voir ! J'ai pris le train... et me voici ! — Il tendit la main à Henri et à Pierre qui s'étaient approchés. — Bonjour, les amis ! Alors, toujours inséparables ? Ah ! l'amitié, jeunes gens, l'amitié ! le seul vrai grand sentiment de la vie ! Je disais donc que me voici... — Pierre lui ayant offert un fauteuil, il s'y installa confortablement. — Bonjour, le beau paysage ouvert, on apercevait le beau paysage inondé d'éclatante lumière. — Quel pays !... dit l'oncle Anthelme. Quelle finesse dans la lumière et quelle harmonie dans les couleurs et les lignes ! La France est un pays divin ! — Et votre voyage, mon oncle, intéressant ? — Passionnant, mon petit. Cette

Amérique est une terre extraordinaire, et les Américains des gens étonnants. C'est une race. Tout, là-bas, m'a choqué et émerveillé tout ensemble. — Ça s'est bien passé ? — Magnifiquement... On m'a pris à la porte de mon hôtel de Paris et on m'y a ramené... Je n'ai eu à m'occuper de rien, il y avait toujours auprès de moi un guide plein de prévenances. Heureusement, d'ailleurs, car pour une fois où on m'a laissé seul en haut de l'escalier de la salle à manger du paquebot, on m'a retrouvé en bas — et sur le dos, sans malheureusement — trois secondes plus tard. — Et qu'est-ce que vous avez vu ? — Tout... les gratte-ciel, la statue de la Liberté, New-York, Chicago, Miami, Los Angeles, Washington, Boston... dans toutes ces villes j'ai fait des conférences... — Pierre demanda, l'air ingénu : — En américain ? — Anthelme de Vautubières passa une main fine jusqu'à la délicatesse dans ses cheveux soyeux. — Pourquoi en américain ? demanda-t-il non moins ingénument, est-ce que tout le monde ne comprend pas le français ? — Mais, demanda Henri à son tour, comment se fait-il que vous soyez venu ici ? Jean ne vous... — C'est Antonin. Car j'ai été à Vautubières et Antonin m'a averti que tu étais en vacances ici. Alors, j'ai poussé jusqu'ici. A propos de

ne me connaît que sous le nom de Jean du Mazet. Peut-être ai-je eu tort, mais avant de me critiquer, songez, mon oncle, que Vautubières s'effritait et menaçait de s'écrouler. J'ai vu un moyen correct pour le sauver de la ruine. J'aurais aimé vous consulter mais vous étiez en Amérique et il fallait conclure l'affaire dans les huit jours. — L'oncle Anthelme demeura pensif un long instant. — C'est fâcheux dit-il ensuite, mais après tout... la solution n'a rien de choquant. Dans six ans tu récupéreras Vautubières intact et rajeuni. — De nouveau Jean regarda ses amis. Un même clignement d'yeux le poussa aux aveux définitifs. — Malheureusement, dit-il, les choses prennent très mauvaise tournure. — L'oncle Anthelme, qui contemplant paresseusement le paysage, ramena son regard sur le jeune homme. — Que veux-tu dire ? — Cette fois Jean conta l'entrevue de Ruby avec l'architecte et ses projets de transformations. — Louis-Anicet-Anthelme de Vautubières se cabra d'un bloc tel un bête de race que l'on vient de blesser. — Es-tu fou ? Tu ne laisseras pas faire ça ?

— Mais je n'ai pas voulu paraître dans tout cela. Miss Morgen Gilleroy

(A suivre.)

Nouvelles suisses

Un drame navrant cause la mort d'un soldat à Echallens

LAUSANNE, 21. — Un jeune homme d'Echallens, le conducteur Pierre Jordan, 20 ans, appartenant à une batterie de campagne, a été tué net, dimanche matin, par un coup de fusil tiré par un camarade, qui maniait son arme. Ce drame a causé une émotion profonde dans le village d'Echallens. Le conducteur Jordan a été enseveli cet après-midi avec les honneurs militaires.

Un accident mortel à Genève

GENÈVE, 21. — Hier matin, en gare de Cornavin, un employé du port franc, Edouard Landin, né en 1921, a passé sous trois wagons qu'il était chargé de manœuvrer. Le corps, horriblement mutilé, a été transporté à l'hôpital de médecine légale. L'enquête a établi que les talons avaient été pris dans l'aiguille et qu'il n'avait pas eu le temps de les dégager avant le passage des wagons.

Les pleins pouvoirs et les mesures financières

BERNE, 21. — La commission des pleins pouvoirs du Conseil national, sous la présidence de M. Nictlispach (Argovie), président, s'est occupée du deuxième rapport sur les pleins pouvoirs et de l'arrêt du Conseil fédéral concernant les mesures financières pour amortir les dépenses militaires. La commission a décidé de recommander au conseil l'adoption. Par suite des paroles prononcées par le président de la Confédération, M. Pilet-Golaz, les conseillers fédéraux Minger, Baumann, Obrecht et Wetter, la commission constate qu'aussi bien les autorités, l'armée que la population ont la volonté inébranlable de faire respecter notre neutralité. Elle prend aussi connaissance avec une satisfaction toute particulière de la façon dont s'est déroulée la remobilisation générale et exprime à l'armée toute sa reconnaissance.

Le passage à Genève de prisonniers civils français et allemands

GENÈVE, 21. — Mardi ont passé en gare de Cornavin 92 prisonniers civils français qui avaient passé la nuit à Berne venant de Sainte Margrethen et de 65 prisonniers civils allemands et 15. Le convoi français était composé presque entièrement de femmes et d'enfants, tous faits prisonniers à Varsovie. Ils attendaient à Stuttgart leur retour au pays depuis trois mois. Le convoi allemand comportait aussi de nombreuses femmes et enfants. L'accueil aux prisonniers civils en gare de Cornavin fut très chaleureux. Une collation leur fut offerte. A 13 h. 30, les Français prirent le départ pour Lyon, tandis que les Allemands, qui étaient arrivés à Genève à 13 h. 50, repartaient à 17 h. 30 pour continuer leur voyage pour Schaffhouse.

Les consuls de France et d'Allemagne avec des membres de leurs colonies, étaient présents à la gare à l'arrivée des trains.

Sourions un peu ... malgré tout

Un petit Parisien fut, il y a quelques jours surpris dans un parc par une violente ondée au moment où il faisait sa promenade quotidienne, accompagné de sa nurse.

Tous deux se mirent à courir, elle avec ses vieilles jambes, l'enfant avec ses jambes de trois ans. Ils n'allaient pas bien vite.

Un passant compatissant, muni d'un parapluie, offrit d'abriter le bambin et de le reconduire jusqu'à sa demeure paternelle, ce qui fut accepté.

Regardant tour à tour celui qui l'abritait et le parapluie au manche recourbé, Jacques semblait plongé dans de profondes réflexions et ne disait mot.

Mais quand il fut disposé à l'abri de la pluie dans le vestibule: — Merci, Monsieur «Samberlain» ! dit-il avec un sourire.

— Pourquoi ? lui dit sa nourrice étonnée, appelez-vous ainsi un monsieur que vous ne connaissez pas ?

— Tu crois que je ne le connais pas ? s'exclama le blondinet. Je l'ai bien reconnu à son parapluie !

Nouvelles financières

Table with financial data for Bourse de Paris, Bourse de Londres, and Bourse de New-York. Columns include stock names and prices.

Le Rapide. Une édition réduite de l'horaire de guerre est en vente. Prix 40 centimes. En vente dans les kiosques et autres dépôts.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

DEVANT LE SÉNAT FRANÇAIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans un émouvant discours, M. Reynaud souligne la situation dramatique dans laquelle se trouvent présentement les forces alliées

Dans cette brèche s'engouffrait une armée allemande composée de divisions blindées suivies de divisions motorisées, qui, après avoir ouvert une large poche dans la direction de Paris, s'élançait à l'ouest vers la mer, prenant à revers tout notre système fortifié de la frontière franco-belge et menaçant les forces alliées encore engagées en Belgique, à qui l'ordre de retraite ne fut donné que le 15 mai au soir. Avant-hier, une division cuirassée avait atteint la ligne de Quesnay, Cambrai, Péronne et la Somme jusqu'à Ham.

La nouvelle tactique allemande

Depuis 48 heures, l'avance allemande se poursuit. Ce matin, à 8 h., le commandement m'informait que Arras et Amiens étaient occupés. Comment en sommes-nous là ? La valeur morale de notre armée est-elle en cause ? Aucunement. Les combats qui se déroulent en Belgique, les premiers jours, le prouvent. La vérité, c'est que notre conception classique de la conduite de la guerre s'est heurtée à une conception nouvelle. A la base de cette conception, il n'y a pas seulement l'usage massif de divisions cuirassées, il n'y a pas seulement la coopération entre les divisions cuirassées et les avions de combats, il y a une volonté de désorganisation des arrières de l'ennemi, par les raids en profondeur, par les parachutistes qui, en Hollande, ont failli prendre La Haye et qui, en Belgique, se sont emparés du fort le plus puissant de Liège.

Je ne vous parle pas de fausses nouvelles et d'ordres donnés par des branchements téléphoniques aux autorités civiles, par exemple pour provoquer des évacuations précipitées. Le Sénat comprend que de tous ces efforts de redressement qui s'imposent à nous, le premier est d'ordre intellectuel. Il faut penser à la guerre nouvelle qui nous est faite et prendre des décisions immédiates. Cette surprise n'est pas la première que nous ayons subie, puis surmontée au cours de notre histoire. Au début de la dernière guerre, nous tinmes malgré l'infériorité qui résultait pour nous du manque d'artillerie lourde; nous souffrîmes trop du petit nombre de nos mitrailleuses; nous subîmes une grosse surprise de l'armée déloyale des gaz, et pourtant nous ripostâmes, nous nous adaptâmes, nous finîmes par dominer.

En sera-t-il de même aujourd'hui si chacun le veut, si chaque soldat comprend le rôle immense qui se joue, si chacun de ces ouvriers qui travaillent aujourd'hui 12 heures par jour se courbe avec une passion farouche sur sa machine, sur son outil, si chaque homme et si chaque

femme comprend la grandeur de l'heure que nous vivons. On commence à comprendre à l'étranger. Il y a au loin des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui commencent à comprendre que c'est d'eux-mêmes, que c'est de leur avenir qu'il s'agit. Que ne le comprennent pas trop tard les autres peuples.

Un hommage à Pétain et à Weygand

Dans le malheur de la patrie, nous avons la fierté de penser que deux de ses enfants, qui auraient eu le droit de se reposer sur leur gloire, sont venus se mettre en ces heures tragiques au service du pays: Pétain et Weygand. Pétain, le vainqueur de Verdun, un grand chef qui sut être humain, celui qui sait comment une victoire française peut sortir d'un gouffre. Weygand, l'homme de Foch, celui qui arrêta la ruée allemande quand le front fut crevé en 1918 et qui sut ensuite changer le destin et nous conduire jusqu'à la victoire. Je les remercie l'un et l'autre au nom de la France. Le général Weygand prit hier son commandement. Il est aujourd'hui sur le champ de bataille. La conduite des opérations militaires relève de lui seul.

Un effort de salut public

Ce que je veux dire au Sénat, c'est que sur le plan de la conduite de la guerre, il existe entre le maré-

chal Pétain, le général Weygand et moi une communion totale. C'est un effort de salut public qui est entrepris. Le gouvernement a déjà pris ses décisions. Vous connaissez ses premiers actes. Aucune défaillance ne sera tolérée. La mort est un châtement bien faible pour toute faute contre l'intérêt vital du pays. Alors que nos soldats meurent, il n'y aura plus de procédure dilatoire pour les traîtres, les saboteurs ou les lâches. Aucun intérêt particulier n'a plus la parole. Elevons-nous à la hauteur des malheurs de la patrie. Je vous ai dit la vérité parce qu'elle seule peut nous sauver, nous donnant la force d'agir. Nous avons confiance dans notre grand chef qui prit le commandement de nos armées. Ayons confiance dans nos soldats de France. Ils seront dignes de leur aïeux. Nos aviateurs se couvrent de gloire et qu'il me soit permis ici de remercier l'admirable R.A.F. du concours total qu'elle prête à la France, à la fois dans son action sur le champ de bataille et sur les sources de ravitaillement de l'ennemi. Ces deux grands peuples, ces deux empires unis comme un faisceau ne peuvent pas être battus. La France ne peut pas mourir. Pour moi, si l'on venait me dire demain que seul un miracle peut sauver la France, je dirais: «Je crois au miracle, parce que je crois en la France.»

Les opérations militaires

Les armées alliées ne sont pas battues

déclare le ministre anglais de l'information

LONDRES, 22. — M. Duff Cooper, ministre de l'information, a prononcé mardi soir un discours radio-diffusé. «Les nouvelles sont mauvaises aujourd'hui, dit-il, mais il n'y a aucune raison d'être réellement inquiet, et encore moins de s'abandonner à la panique. L'armée britannique et la quasi totalité de l'armée française existent toujours et n'ont pas été battues. On peut juger d'une bataille seulement lorsqu'elle est terminée, mais non tant qu'elle est en cours.»

Trois faits peuvent être constatés effectivement: 1) L'ennemi s'efforce de gagner les ports de la Manche d'où il espère porter la guerre en Angleterre; 2) de petits détachements motorisés ont réussi à déjouer la manœuvre adverse et à se rapprocher de leur but, en parcourant de longues distances; 3) les armées anglaises et françaises ne sont pas battues. Elles se trouvent sur le champ de bataille et leur contre-offensive sera terrible. Seule l'issue de la bataille compte et jamais celle-ci, quelles que soient les péripéties de la lutte actuelle, n'aboutira en fin de compte à la défaite de la France et de l'Angleterre.»

La forteresse de Namur prise par les Allemands

BERLIN, 21. — Le «Deutsche Nachrichtenbüro» apprend de source bien informée que le dernier fort de Namur qui résistait encore, a été pris par les troupes allemandes.

Les opérations de la R.A.F.

LONDRES, 21 (Reuter). — Le ministre britannique de l'air communique: Lundi matin des avions Blenheim ont effectué une attaque réussie sur des chars d'assaut se trouvant dans la région d'Arras et de Cambrai.

Dans l'après-midi, de violents bombardements ont eu lieu dans la région d'Arras-Bapaume. Tous les avions britanniques sont rentrés. Au cours de la nuit de fortes formations aériennes britanniques ont bombardé des concentrations de troupes ennemies dans le secteur Cambrai-Le Cateau-Saint-Quentin.

Dans la forêt de Nuvion, au nord de l'Aisne, des troupes ennemies ont été attaquées avec succès. De violents incendies ont éclaté dans cette région. Cinq avions anglais ne sont pas revenus de ces opérations.

Mardi, les avions de bombardement et de combats britanniques sont intervenus constamment pour les opérations se déroulant en Belgique et dans le nord de la France.

Nouvelles précisions

LONDRES, 22 (Reuter). — Le ministre de l'air publie de nouveaux détails sur les attaques effectuées mardi par la «Royal Air Force».

On constate ici que l'interruption des communications téléphoniques entre l'Angleterre et la France provient uniquement du fait que les lignes sont entièrement utilisées par les gouvernements et dans des buts militaires.

La rupture des communications téléphoniques anglo-françaises

LONDRES, 21 (Reuter). — On constate ici que l'interruption des communications téléphoniques entre l'Angleterre et la France provient uniquement du fait que les lignes sont entièrement utilisées par les gouvernements et dans des buts militaires.

Mesures d'évacuation à Gibraltar

GIBRALTAR, 22 (Reuter). — Les femmes, vieillards et enfants sont

De nombreux parachutistes allemands lancés sur les arrières des lignes alliées

PARIS, 21 (Havas). — On n'a que très peu d'informations à Paris sur la situation précise dans la région située au nord de la Somme où, au cours de la fin de l'après-midi d'hier et de la nuit écoulée, les Allemands semblent avoir déclenché une vaste opération contre les arrières des troupes alliées.

Il apparaît cependant qu'il s'agit là plutôt d'une manœuvre de diversion et de confusion, destinée à affaiblir la résistance alliée devant le choc du gros des forces allemandes, que d'une entreprise immédiatement décisive.

L'opération fut menée par des détachements de motocyclistes et d'engins légers lancés audacieusement en avant vers l'ouest, et surtout par des parachutistes. Ceux-ci, munis de tout leur équipement habituel spécial, et notamment de matières incendiaires et explosifs, atterrirent en grand nombre, semble-t-il, et un peu

partout. Ils s'en prirent surtout aux nœuds de communications, aux gares, aux ponts, ainsi qu'aux édifices publics, mairies, sous-préfectures, centraux téléphoniques, etc. Il ne s'agit donc là non pas d'une progression rapide des unités terrestres allemandes mais d'un véritable raid aérien de vaste proportion, il est vrai, et capable de créer une situation sérieuse mais non d'occuper solidement le terrain avant l'arrivée du gros des forces terrestres allemandes et surtout d'infanterie. On garde jusqu'ici à Paris dans les milieux autorisés une réserve absolue au sujet de ces événements et notamment au sujet des points où s'effectuèrent les plus importants de ces raids moitié terrestres moitié aériens. Il est possible cependant d'indiquer que dans la région de Cambrai, il y a de nombreux incendies et que les gares d'Arras et d'Amiens sont également en flammes.

Des colonnes motorisées allemandes ont été bombardées sans répit

Des colonnes motorisées allemandes ont été bombardées sans répit ainsi que les routes et ponts utilisés par celles-ci. Une partie de ceux-ci ont été détruits. Une colonne motorisée, formant une bande de 1 km. et demi le long de la route nationale et menant à Cambrai, a été attaquée à coups de bombes. Une autre l'a également été, près du Cateau.

Les pertes navales allemandes

LONDRES, 22 (Havas). — L'amirauté annonce que le vapeur allemand «Campinas» a rencontré une mine et a sombré le 10 mai, ce qui porte le total connu des pertes de la marine marchande allemande à approximativement 630.000 tonnes. 5 nouveaux navires totalisant environ 25.000 tonnes sont considérés comme coulés.

Un croiseur britannique coulé

LONDRES, 21 (Reuter). — On annonce officiellement que le croiseur britannique «Effingham» a rencontré un écueil sur la côte de Norvège et a coulé. L'équipage a été sauvé.

L'«Effingham» était un croiseur de 9050 tonnes. Terminé en 1921, son équipage normal se chiffrait entre 712 et 749 hommes.

Un poseur de mines anglais coulé

LONDRES, 21 (Reuter). — L'amirauté britannique annonce que le poseur de mines «Princess Victoria» a heurté une mine et a coulé. Le commandant, deux autres officiers et 31 hommes sont portés manquants.

La rupture des communications téléphoniques anglo-françaises

LONDRES, 21 (Reuter). — On constate ici que l'interruption des communications téléphoniques entre l'Angleterre et la France provient uniquement du fait que les lignes sont entièrement utilisées par les gouvernements et dans des buts militaires.

Les troupes russes fortifient les frontières allemandes et hongroises

LONDRES, 22. — L'agence Reuter communique: Selon des rapports parvenus à la frontière russo-rou-

La réponse de M. Mussolini à M. Roosevelt

ROME, 21. — Les milieux officiels italiens gardent la plus grande réserve au sujet de la réponse de M. Mussolini au message du président Roosevelt, se bornant à déclarer que cette réserve est la conséquence du caractère personnel tant du message que de la réponse.

La remise de la réponse du «duce» a été confiée à l'ambassadeur d'Italie à Washington.

Dans les milieux américains de Rome on déclare que M. Mussolini, dans sa réponse, loin de repousser les suggestions américaines contre une extension du conflit actuel, en ferait un argument de discussion revendiquant pour l'Italie les mêmes efforts tendant au maintien de la paix, d'abord et à la limitation de la guerre ensuite, efforts que les Etats-Unis appuient actuellement.

La réponse déclarait toutefois que nulle paix ne pourra être stable en Europe tant qu'il existera des nations disposant de richesses excessives et de pays auxquels on veut fermer les portes d'une existence laborieuse.

Les milieux officiels italiens ne donnent aucune confirmation de ces déclarations américaines.

Les aspirations naturelles de l'Italie

ROME, 21. — Commentant le discours prononcé à Milan par le comte Ciano, le «Telegrafo» fait allusion aux aspirations naturelles de l'Italie que le comte Ciano a définies comme équitables et indispensables.

L'article rappelle que ces revendications furent prononcées par les députés italiens le 30 novembre 1938, lorsque ceux-ci au moment où le ministre des affaires étrangères faisait aux aspirations italiennes avaient lancé les cris de «Tunis, Djibouti et Corse».

Le «Telegrafo» conclut en disant que le moment approche où l'action italienne devra se faire plus active. «Nous les Italiens, avec nos moyens atteindrons nos objectifs.»

Le Tour d'Italie

Dimanche a été disputée la troisième étape du Tour d'Italie sur le parcours Gènes-Pise, 187 km.

Le classement: 1. Marabelli, 5 h. 27' 7"; 2. Viccini, à une longueur; 3. Cottur; 4. Didier; 5. Magni, même temps; 6. Mollo, 5 h. 27' 14"; 7. Possato, 5 h. 27' 43"; 8. Doccini, même temps; 9. Di Santi, 5 h. 28' 12"; 10. tout un groupe de coureurs où se trouvaient Bartali et Bizzi. Notre compatriote Diggelmann s'est classé 52me en 5 h. 35' 45".

Lundi a été disputée la 4me étape Pise-Grosseto (150 km.). Le Suisse Diggelmann a participé à toutes les chasses; il a joué ensuite un rôle important dans la dernière phase de la course, lorsqu'un peloton fort de 22 hommes a réussi à se sauver. Au sprint, Diggelmann a pris la 4me place. La journée a été mauvaise pour les a Bizzi, Bartali et Valetti, qui ont perdu du terrain dans les cent premiers kilomètres, mais ne sont pas parvenus à rejoindre et sont arrivés au but avec 10 h. de retard.

Classement: 1. Leoni 4 h. 12 min. 35 sec.; 2. Servadei, 3. Rimoldi, 4. Diggelmann, 5. Scappini, 6. Favalli, 7. Generati, 8. Veggetti, 9. Landi, 10. Monardi.

Au classement général, Favalli est en tête.

A la Chaux-de-Fonds

Dimanche 19 mai s'est disputé à la Chaux-de-Fonds un match d'athlétisme mettant aux prises le groupe des jeunes de la Société suisse des commerçants de Neuchâtel contre celui de la Chaux-de-Fonds. Comme l'année dernière le résultat final fut nul, chaque équipe ayant totalisé le nombre de points de 33. En voici les résultats:

Saut en longueur: 1. Gindrat Pierre (C), 6 m. 10; 2. Bollod Maurice (C), 5 m. 60; 3. Hirschi Georges (N), 5 m. 55; 4. Moser Jacques (N), 4 m. 90.

Saut en hauteur: 1. Hirschi Georges (N), 1 m. 55; 2. Gindrat Pierre (C), 1 m. 53; 3. Bollod Maurice (C), 1 m. 48; 4. Klarer Willy (N), 1 m. 38.

100 mètres: 1. Gindrat Pierre (C), 12 sec.; 2. Hirschi Georges (N), 12 sec. 1/5; 3. Klarer Willy (N), 12 sec. 1/5; 4. Bollod Maurice (C), 12 sec. 2/5.

600 mètres: 1. Gindrat Pierre (C), 1 min. 33 sec. 1/5; 2. Hirschi Georges (N), 1 min. 43 sec. 1/5.

Disque: 1. Bollod Maurice (C), 30 m. 70; 2. Klarer Willy (N), 30 m.; 3. Hirschi Georges (N), 29 m. 40; 4. Gindrat Pierre (C), 29 m. 35.

Boulet: 1. Klarer Willy (N), 11 m. 60; 2. Gindrat Pierre (C), 11 m. 55; 3. Hirschi Georges (N), 10 m. 90; 4. Tripet Charles (C), 10 m.

Javelot: 1. Klarer Willy (N), 45 m. 75; 2. Moser Jacques (N), 37 m. 50; 3. Durig Théodor (C), 32 m. 90; 4. Bollod Maurice (C), 31 m. 60.

Emissions radiophoniques de mercredi

(Extrait du journal «Le Radio») SOTTENS: 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.30, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., pour la jeunesse. 18.50, communiqués. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20.45, conc. Mozart. 22 h., danse. 22.20, inform.

Télédiffusion: 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40, disques. 17 h. (Berne), concert. 18 h. (Genève), pour la jeunesse. 18.50, communiqués. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 20.45, conc. Mozart. 22 h., danse.

BEROMUNSTER: 11 h., émission matinale. 12.40, conc. pasquetti. 17 h., pour Madame. 17 h., musique récréative. 18 h., pour les jeunes. 18.30, sonate de Beethoven. 19 h., causerie artistique. 19.40, conc. par le R. O. 20.55, jodel. 22.10, danse.

Télédiffusion: 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40 (Zurich), conc. par le R. O. 16.30 (Berne), pour Madame. 17 h., musique récréative. 18 h., pour les jeunes. 18.30, sonate de Beethoven. 19 h., causerie artistique. 19.40, conc. par le R. O. 20.55, jodel. 22.10, danse.

Les opérations militaires en Norvège

QUELQUE PART EN NORVEGE, 22 (Reuter). — Un communiqué du haut commandement norvégien annonce que les troupes alliées et norvégiennes ont occupé de nouvelles positions dans le district de Rana, situées approximativement à 3000 kilomètres au sud de Narvik. L'avance allemande a été arrêtée devant ces positions.

Les mouvements stratégiques effectués par les Alliés se firent sans aucune perte. En revanche, les skieurs tyroliens ont subi des pertes sensibles lors des combats qui eurent lieu dans les cols des montagnes.

Les chasseurs tyroliens s'efforcèrent d'empêcher les opérations des Alliés.

La réponse de M. Mussolini à M. Roosevelt

ROME, 21. — Les milieux officiels italiens gardent la plus grande réserve au sujet de la réponse de M. Mussolini au message du président Roosevelt, se bornant à déclarer que cette réserve est la conséquence du caractère personnel tant du message que de la réponse.

La remise de la réponse du «duce» a été confiée à l'ambassadeur d'Italie à Washington.

Dans les milieux américains de Rome on déclare que M. Mussolini, dans sa réponse, loin de repousser les suggestions américaines contre une extension du conflit actuel, en ferait un argument de discussion revendiquant pour l'Italie les mêmes efforts tendant au maintien de la paix, d'abord et à la limitation de la guerre ensuite, efforts que les Etats-Unis appuient actuellement.

La réponse déclarait toutefois que nulle paix ne pourra être stable en Europe tant qu'il existera des nations disposant de richesses excessives et de pays auxquels on veut fermer les portes d'une existence laborieuse.

Les milieux officiels italiens ne donnent aucune confirmation de ces déclarations américaines.

Les aspirations naturelles de l'Italie

ROME, 21. — Commentant le discours prononcé à Milan par le comte Ciano, le «Telegrafo» fait allusion aux aspirations naturelles de l'Italie que le comte Ciano a définies comme équitables et indispensables.

L'article rappelle que ces revendications furent prononcées par les députés italiens le 30 novembre 1938, lorsque ceux-ci au moment où le ministre des affaires étrangères faisait aux aspirations italiennes avaient lancé les cris de «Tunis, Djibouti et Corse».

Le «Telegrafo» conclut en disant que le moment approche où l'action italienne devra se faire plus active. «Nous les Italiens, avec nos moyens atteindrons nos objectifs.»

Demain jeudi

SOTTENS: 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.30, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., causerie. 18.10, sélections d'opérettes. 18.20, pour Madame. 18.50, communiqués. 18.55, concert. 19.15, causerie sur les français. 19.40, sérénades. 19.50, inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, chansons. 20.40, le club des seize. 20.55, en sourdine. 21.05, les causes célèbres. 21.55, musique française moderne. 22.05, danse. 22.20, inform.

Télédiffusion: 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40, disques. 17 h. (Berne), concert. 18 h. (Genève), pour la jeunesse. 18.50, communiqués. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20.45, conc. Mozart. 22 h., danse.

BEROMUNSTER: 11 h., émission matinale. 12.40, conc. pasquetti. 17 h., pour Madame. 17 h., musique récréative. 18 h., pour les jeunes. 18.30, sonate de Beethoven. 19 h., causerie artistique. 19.40, conc. par le R. O. 20.55, jodel. 22.10, danse.

Télédiffusion: 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40 (Zurich), conc. par le R. O. 16.30 (Berne), pour Madame. 17 h., musique récréative. 18 h., pour les jeunes. 18.30, sonate de Beethoven. 19 h., causerie artistique. 19.40, conc. par le R. O. 20.55, jodel. 22.10, danse.

RADIO-PARIS: 12 h., choral. 13.15, piano. 13.45, cello et piano. 15.15, violoncelle. 16.30, piano. 17 h., variétés. 17.15, musique de chambre. 18.15, sonate pour violon et piano. 19 h., sketch radiophon. 19.15, film radiophon. 20.45, causerie musicale. 21.45, émission lyrique.

PARIS P. T. T.: 12.45, musique variée. 17.30, musique légère. 20.30, «Fortunio», comédie lyrique. 21.45, violon.

BUDAPEST: 19.30, opéra de Moussorgsky.

DROITWICH: 20 h., conc. symphon.

ROME: 21 h., conc. symphon.

FLORENCE: 21 h., «Faust», opéra de Gounod.

MILAN: 21.20, musique variée.

Carnet du jour

Studio: Sonate au clair de lune, Apollo: Cavalcade d'amour.

Palace: 3 artilleurs en vadrouille, 15 h., Maria Ilona, Théâtre: L'étrange M. Victor, Rex: Les Jumeaux de Brighton.

Le Rapide. Une édition réduite de l'horaire de guerre est en vente. Prix 40 centimes. En vente dans les kiosques et autres dépôts.

BIENTOT: Les 4 plumes blanches. La plus grande réalisation tournée depuis plusieurs années.

BIENTOT: Les 4 plumes blanches. en couleurs naturelles.

LA VIE NATIONALE

A l'intérieur du pays

Circonspection

En publiant un bref et récent communiqué mettant le public suisse en garde contre certaines nouvelles propagées par la radio anglaise, le commandement de l'armée suisse nous a soulagés d'un malaise véritable.

Ce malaise ne date pas d'hier. Depuis des semaines, en effet, la radio anglaise donne assez régulièrement des nouvelles ayant trait à la Suisse et dont la teneur ne laisse pas d'inquiéter les esprits peu avertis. Or, à plusieurs reprises, ces informations se sont révélées fausses, ou tout au moins exagérées. De là sont nés beaucoup de bruits fâcheux qui ont, à plusieurs reprises, failli semer l'alarme chez nous. Un journal de Suisse romande, écrivait l'autre jour à ce propos ces lignes fort judicieuses :

« Les Anglais, avec qui toujours la Suisse s'est entendue, devraient contenir certaines émissions de leur radio. Est-ce qu'elle ne va pas un peu fort en nous jetant déjà dans la mêlée et en glosant sur la manière dont s'opérerait la coordination des commandements suisse et allié. Londres sait bien que notre Etat s'efforce à maintenir une entière neutralité. Et Londres devrait aussi voir que la dite neutralité n'est pas inutile même aujourd'hui, à ce qui reste d'équilibre en Europe. D'autant que ceux qui y ont intérêt tirent vite profit d'émissions aussi tendancieuses. »

Le commandement de l'armée a eu raison de nous mettre en garde. Nous devons user de plus de circonspection dans la façon dont nous dimensionnons notre besoin de savoir. Nos autorités nous ont donné suffisamment de preuves de leur sagesse et de leur vigilance pour que nous leur fassions confiance. Ce que disent nos journaux et ce qu'annonce notre radio est vu et contrôlé chaque jour par des gens qui sont très au courant de la situation et qui savent, dès lors, tout de la portée des nouvelles qu'ils laissent publier ou diffuser. Ayons donc la sagesse de préférer ces nouvelles là à toutes les autres.

Plus que jamais, il convient aujourd'hui de prendre la vérité où elle est et non où nous voudrions qu'elle soit. (g)

L'assurance militaire et des services complémentaires et des organismes de D.A.P.

BERNE, 21. — M. Condrau, conseiller national, ayant posé une question sur l'assurance militaire des personnes assujetties au service complémentaire et aux organismes de la défense aérienne passive, le Conseil fédéral a fait la réponse que voici :

Dans notre arrêté du 29 décembre 1939, nous avons intentionnellement exclu de l'assurance-maladie les hommes des services complémentaires dont le service ne dure pas plus de trois jours ; les conséquences financières des accidents sont seules assumées pour une période de cette durée.

Rappelons que l'arrêté fédéral du 13 mars 1930 sur l'extension de l'assurance militaire limitait déjà aux accidents l'assurance des hommes qui n'accomplissent qu'une seule journée de service en se présentant au recrutement, devant une commission de visite sanitaire ainsi qu'aux inspections d'armes et d'équipement.

La considération qui a prévalu est celle selon laquelle il ne pourrait guère être établi, pour des prestations de service aussi courtes, si une maladie est bien réellement due au service militaire et non imputable à la vie civile. L'assurance des hommes des services complémentaires est fondée sur le principe de la causalité ; il s'agit là en effet, d'hommes qui, pour la plupart, n'ont pas été reconnus aptes au service militaire intégral et présentent par conséquent toujours certaines faiblesses et défauts physiques, ainsi que d'hommes âgés de plus de 48 ans.

En général, les services complémentaires n'imposent pas à l'organisme humain, les mêmes exigences que le service militaire proprement dit. En outre, les expériences scientifiques ont démontré que la majeure partie des maladies comportent une période d'incubation de plus de trois jours. Si donc des maladies apparaissent au cours de périodes de service n'excédant pas trois jours, on peut affirmer qu'elles ne sont pas dues au service mais bien plutôt antérieures à ce dernier.

L'arrêté du 29 décembre 1939 limite l'assurance à la durée du présent service actif. La question sera reprise ultérieurement en tenant compte des expériences faites dans ce domaine. Le Conseil fédéral se refuse à revenir, aujourd'hui déjà, sur son arrêté.

Un quotidien zuricois suspendu

BERNE, 22. — L'état-major de l'armée communique :

La parution des « Neue Zürcher Nachrichten » est interdite du 22 au 31 mai 1940, pour violation des prescriptions sur la presse, consécutive à la publication d'un article intitulé « Méthodes de combat » dans le numéro 117 du 21 mai 1940.

Il est interdit de conserver des explosifs et des gaz

BERNE, 21. — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris une décision sur la possession et la détention d'explosifs et de gaz délétères. Jusqu'ici, la législation ne réprimait que l'emploi. Les nouvelles dispositions interdisent également la possession et la conservation. Les dépôts devront être déclarés dans un délai de trois jours.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les pêcheurs dans le canton

La police cantonale a délivré, pendant l'année 1939, 1244 permis de pêche qui se répartissent comme suit : 417 permis dans le lac de Neuchâtel (part du canton), 284 dans les cours d'eau, 273 dans le Doubs, 115 dans la nouvelle Thielle, 8 pour la pêche à l'écrevisse, 20 dans le Bied des Ponts et 127 taxes pour pêche avec bateau moteur.

CHRONIQUE VITICOLE

Arrêté concernant la lutte contre le mildiou, la cochylys et l'eudémis (Du 17 mai 1940)

Le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté au sujet de la lutte préventive contre le mildiou au moyen de bouillies cupriques.

Le nombre des traitements n'est pas prescrit, mais cinq ou six traitements sont recommandés, selon l'état du temps et les possibilités des propriétaires.

Les Conseils communaux sont instamment invités à renseigner la Station d'essais viticoles, à Auvornier, et le département de l'agriculture sur les apparitions du mildiou qui paraissent à leur connaissance.

D'autre part, la lutte contre les deux générations de la cochylys est recommandée dans tout le vignoble, celle contre l'eudémis l'est dans le territoire de Neuchâtel-ville.

Première génération : la lutte peut être faite au moyen de la nicotine, des arsénates, de l'extrait de pyrèthre, des préparations à base de « derris » ;

Générations suivantes : la lutte doit être faite à la nicotine ou aux préparations à base de « derris », à l'exclusion des arsénates ou du pyrèthre.

L'emploi des arsénates ou des composés arsenicaux est régi par le règlement du 27 mai 1938. Le ou les traitements au moyen de ces poisons dangereux doivent être effectués jusqu'à la floraison de la vigne seulement.

Les viticulteurs sont invités à placer à temps des pièges alimentaires dans leurs vignes et à observer les vols des papillons de la cochylys et de l'eudémis des générations successives.

LA VILLE

Une grand'maman courageuse

Une scène infiniment touchante, en même temps que fort mouvementée s'est déroulée hier, aux environs de 16 h. 30, non loin du restaurant Beau-Rivage. Une grand'mère se promenait sur le quai avec son petit-fils, un bambin de 5 ans. Soudain, celui-ci échappant à la surveillance de l'aïeule, s'approcha si près de l'eau, qu'il y tomba, au grand émoi des quelques personnes qui se trouvaient dans les environs.

C'est alors qu'on vit la grand'mère, n'écouter que son courage, relever ses jupes et se précipiter dans le lac pour sauver l'enfant avant que quelqu'un ait pu tenter un geste.

Elle eut d'ailleurs tôt fait de ramener le petit imprudent au rivage, où l'on s'empressa autour d'elle pour la reconforter, en même temps qu'on prenait soin du bambin, qui avait heureusement plus de peur que de mal.

Recherches infructueuses
Les recherches entreprises pour retrouver le jeune homme qui s'est noyé lundi après-midi en compagnie d'une jeune femme devant les bords du Crêt sont demeurées, jusqu'ici, infructueuses.

Les deux victimes étaient d'origine chaux-de-fonnière.

Une souscription en faveur des réfugiés suisses de Belgique et de Hollande

De nombreux réfugiés suisses de Belgique et de Hollande continuent d'arriver dans nos régions et il devient urgent de leur venir en aide. Beaucoup de ces pauvres gens n'ont pu emporter que quelques rares objets, tant leur fuite fut précipitée, et le pays se doit de les accueillir en ces jours tragiques.

L'argent fait défaut, hélas. Le produit de la souscription ouverte dans les colonnes de la « Feuille d'avis » il y a quelques mois et dont le produit était destiné aux victimes de la guerre (tous les débours ont été contrôlés par le Rotary-Club) est épuisé. Dans ces conditions, nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle souscription en faveur de nos malheureux compatriotes de Belgique et de Hollande rentrés au pays ces jours derniers.

Rotary-Club de Neuchâtel, 100 fr.

Avis mortuaires tardifs et urgents

Ces avis sont reçus au bureau du journal jusqu'à 17 h. 30 pour le numéro du lendemain ; ils peuvent être remis au même bureau jusqu'à 8 heures au plus tard pour paraître le jour même. Pendant la nuit, prière de les glisser dans la boîte aux lettres qui se trouve à gauche de notre bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf.

Le bureau d'avis est ouvert, la semaine, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30 ; le samedi jusqu'à midi.

La deuxième journée de session de printemps du Grand Conseil neuchâtelois

Les pouvoirs extraordinaires sont conférés au Conseil d'Etat

Séance du 21 mai 1940
Présidence : M. R. Fallet, président

La gestion

Le conseil reprend l'examen de la gestion, au chapitre de l'instruction publique.

M. Duvanel (soc.) parlant de l'enseignement antialcoolique, voudrait une autre utilisation de la part du canton au monopole de l'alcool.

M. Edgar Renaud démontre que cette part a été utilisée conformément à la loi.

M. Antoine Borel souligne que si le crédit n'a pas été utilisé, l'enseignement antialcoolique n'a pas été supprimé, les classes possédant un matériel à cet effet.

La discussion étant close, le décret portant approbation de la gestion et des comptes est mis en discussion.

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans opposition. L'article premier approuve le compte de l'Etat pour 1939 qui se solde par un déficit de 1,526,978 fr.

L'art. 2 approuve le compte de mobilisation de guerre, lequel accuse un excédent de dépenses de 493,345 francs.

On passe à l'article 3 approuvant la gestion du Conseil d'Etat.

M. Schelling (soc.) lit au nom de son parti une déclaration protestant contre le fait que les socialistes ne participent pas au gouvernement et annonçant que le groupe ne votera pas l'approbation de la gestion.

L'article est voté par 47 voix sans opposition.

Le décret dans son ensemble est approuvé par 48 voix.

Naturalisations

Le rapporteur M. Schuppach (rad.) propose au nom de la commission de surseoir à toute naturalisation au cours de la présente session.

M. S. Rollier (lib.) déplore cette proposition, ainsi que M. Wenger (soc.) lequel pense que les communes ont examiné très à fond les demandes qui sont présentées.

MM. Rais (rad.) et E. Béguin (p.n.) approuvent au contraire la commission. M. J. DuBois (lib.) se livre, dans un brouhaha qui va croissant, à des considérations confuses sur la naturalisation.

M. Schuppach tient à revenir au sujet et précise la portée de la proposition de la commission, laquelle avait siégé le 14 mai, c'est-à-dire à un moment où sa proposition de renvoi apparaissait comme des plus justifiées.

M. P. Graber (soc.) pense que la commission a pris une décision inspirée par la panique. Il reste des cas de naturalisation qui demeurent intéressants, par exemple ceux de candidats originaires de pays occupés.

M. H. Guinand (soc.) suggère que l'on prenne en tout cas les naturalisations en cours et qui ont été introduites depuis un certain temps.

M. Max Petitpierre (rad.) engage l'assemblée à se méfier de solutions simplistes. Il y a un avantage à accorder la naturalisation à des étrangers assimilés.

M. L. Besson (lib.) estime que l'on doit, même aujourd'hui, conserver sa liberté d'opinion et d'appréciation.

M. Tell Perrin (p.n.) pense qu'il s'agit aujourd'hui d'une question d'opportunité. Il serait dans l'intérêt des candidats de ne pas voter immédiatement.

La proposition de la commission de surseoir aux naturalisations obtient 35 voix et la contre-proposition 35 également. Le président départage en faveur du renvoi.

Nomination d'un membre suppléant de la commission cantonale de recours en matière fiscale

Est nommé, M. Charles Pipy, par 55 voix.

Le droit de vote des femmes en matière communale

M. E. Losey (rad.) propose, vu les circonstances, de renvoyer à des temps meilleurs la discussion de la motion sur cet objet. L'orateur n'en rend pas moins hommage au courage dont la femme neuchâteloise fait preuve actuellement et au travail qu'elle fournit.

M. C. Brandt (soc.) ne partage pas l'idée de renvoyer la décision que le Grand Conseil est appelé à prendre. La motion, ne l'oublions pas, ne vise qu'à des fins limitées. Il s'agit d'accorder aux femmes un droit dont disposent les étrangers eux-mêmes.

M. Ernest Béguin, conseiller d'Etat, rappelle opportunément que le Grand Conseil est saisi d'une motion d'ordre, soit la proposition de renvoi de M. Losey. Le Conseil d'Etat se rallie à la motion d'ordre. L'Association suisse pour le suffrage féminin a elle-même renvoyé le congrès qu'elle devait tenir à Neuchâtel.

M. M. Niedermann (lib.) estime pour sa part que le Grand Conseil a le devoir de prendre position aujourd'hui même à l'égard du problème qui lui est posé.

M. J. Schuppach serait d'accord de renvoyer la décision, à condition qu'entre temps on consulte les femmes en âge de voter.

Une voix : Sur quelle base légale ? M. Losey précise à son tour que

Pon n'a aucune base légale pour procéder actuellement à une consultation de ce genre.

La proposition de renvoi est votée par 44 voix contre 26.

Demandes en grâce

Le Conseil remet la peine de privation des droits civiques à Bernard-Ali Perregaux, en vue de lui permettre de s'établir dans un autre canton.

Introduction du code pénal suisse et projet de code pénal neuchâtelois

M. Max Petitpierre propose de renvoyer les deux projets à la commission législative. Il en est ainsi décidé par 46 voix sans opposition.

Internement de personnes s'adonnant à l'inconduite

M. Jean Wenger (soc.) tout en félicitant le gouvernement de son initiative, demande de renvoyer le projet à la commission législative.

M. G. Sandoz (lib.) estime que le projet gouvernemental vient à son heure, mais demande quelques précisions.

M. Ernest Béguin, chef du département de police, rappelle les conditions dans lesquelles le Conseil d'Etat a été appelé à prendre l'arrêté soumis aujourd'hui à la ratification du Grand Conseil. En résumé, le Conseil d'Etat se rallie au renvoi à la commission.

Le Grand Conseil approuve tacitement ce renvoi.

Traitement des fonctionnaires pendant le service actif

Le rapport sur cette question est pris en considération par 39 voix.

Le décret ne donnant lieu à aucune observation, il est adopté par 44 voix.

Revision de la loi sur l'impôt direct et de la loi sur les impositions municipales

Il s'agit du régime particulier à accorder aux sociétés holding par l'Etat et les communes.

Le projet relatif à l'impôt direct est pris en considération par 29 voix contre 6. Au vote final, le décret est voté par 44 voix sans opposition.

La revision de la loi sur l'impôt communal est votée par 75 voix.

Vente de l'immeuble des « Rives du lac »

Le décret est pris en considération par 45 voix et voté par 52 voix.

Transformation de la station d'essais viticoles à Auvornier

M. Ch. Pipy (soc.) demande le renvoi du projet à une commission.

M. Alfred Guinchard, chef du département de l'agriculture, signale qu'en cas de renvoi, les devis pourraient être majorés, en raison de la situation instable où nous nous trouvons.

M. C. Gicot (lib.) désire que l'on maintienne le but poursuivi par la station. Un renvoi à la commission est souhaitable.

Le renvoi est voté par 32 voix contre 11, avec une réserve de M. Graber d'après laquelle le projet serait mis en vigueur si la commission est unanime à l'approuver.

Tribunal de police de Neuchâtel

Présidence : M. Jean ROULET, suppléant

Grandeur et décadence. Le nommé P. R. qui fut autrefois ce qu'il était devenu d'appeler « un bourgeois » comparait hier devant le tribunal de police après avoir passé 7 jours en prison sous la double inculpation d'ivrognerie et de mendicité. On l'a surpris le 15 mai, alors qu'il accostait sans vergogne les passants dans une rue de la ville, pour tenter de les apitoyer. N'épiloguons pas sur la triste dégringolade de cet homme auquel son fâcheux penchant pour l'alcool a fait abandonner toute dignité. Mais il est navrant de voir un individu qui fut « quelqu'un » et qui conserve de sa jeunesse une certaine élégance d'esprit en arriver là.

P. R. a été condamné à huit jours de prison civile, dont à déduire la prévention subie, et au paiement des frais.

Faut-il croire que le poète a raison quand il dit « ... qu'après tout les hommes ne sont que des enfants qui ont grandi ? Parbleu ! Si l'on en juge par les faits reprochés à R. S. et à J. H., on est tenté de l'approuver. Ces deux hommes, pourtant d'une incontestable maturité, sont renvoyés devant la justice pour ce qu'il est convenu d'appeler des « gamineries ».

Sortant d'un banquet, le 5 mai, ils firent un tel tapage dans les rues de Serrières, que les habitants furent réveillés. Puis, voulant faire une bonne farce, ils s'en furent tirer la sonnette du poste de police, tout comme font les galopins de village.

Le tribunal les a condamnés chacun à 10 fr. d'amende et 1 fr. de frais.

Le tribunal s'est occupé, en fin d'audience, d'une collision de trains qui se produisit à la gare, le 14 mars dernier, et dont les auteurs in-

Vente de deux parcelles de terrain à la Chaux-de-Fonds

Cette vente aux « Minoteries de Plainpalais » de Genève est votée sans débat par le Grand Conseil.

Revision de la loi sur le fonds scolaire de prévoyance et de retraite en faveur du personnel de l'enseignement primaire

Il s'agit de mettre en harmonie diverses dispositions qui régissent les retraites des différentes catégories du personnel enseignant.

Le projet est pris en considération par 51 voix et voté par 59 voix.

Pouvoirs extraordinaires au Conseil d'Etat

La proposition dont nous avons parlé hier de conférer des pouvoirs extraordinaires au Conseil d'Etat est mise en discussion.

Le groupe socialiste, par la voix de M. Schelling, accepte la proposition, sous condition que le Conseil d'Etat constitue une commission consultative formée des présidents des partis représentés au Grand Conseil.

M. C. Gicot (lib.) combat la proposition socialiste. Il s'agit de donner au Conseil d'Etat la possibilité d'agir d'urgence.

M. H. Berthoud (rad.) propose de nommer une commission formée des présidents de groupes ou de leur remplaçant, commission qui serait réunie si les circonstances le permettent.

M. Ernest Béguin, président du Conseil d'Etat, se rallie au principe de la consultation pour les objets d'une certaine importance.

Le décret est voté par 73 voix, avec un amendement présenté par M. Berthoud concernant la commission consultative.

Avant que la session ne fût close, le Grand Conseil accepte à l'unanimité une proposition de M. G. Sandoz d'adresser une pensée de reconnaissance au parlement neuchâtelois aux soldats qui veillent à la sécurité du pays. (w.)

P.-S. — Dans l'intervention dont nous parlons ci-dessus, M. Jean DuBois a mis en cause l'auteur de ces lignes à propos d'un reportage que nous avions fait en Autriche et en Tchécoslovaquie, peu après l'Anschluss. C'est sans doute son esprit sportif bien connu qui a conduit M. Jean DuBois à nous attaquer dans l'enceinte parlementaire, où nous n'avions aucun moyen de répondre séance tenante.

Mobilisé, en bref congé pour rendre compte de cette séance du Grand Conseil, nous pouvions en tout cas envier le civil Jean DuBois d'avoir le loisir de collectionner des journaux vieux de deux ans. A un moment où tant de soldats s'inquiètent du sort de leurs affaires ou de leur métier, il y a heureusement encore des gens qui ont du temps à perdre ! Reprocher à un journaliste une facilité de voyage en avion — que l'on obtient dans tous les pays — ou le fait d'avoir rendu visite au siège du parti sudète dans une enquête sur ce parti — il n'y a vraiment que M. Jean DuBois pour ne pas voir le ridicule et l'inanité de semblables arguments.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un accident d'auto sur la route des Eplatures

Lundi, à 19 h. 25, un accident d'auto s'est produit sur la route des Eplatures, vis-à-vis du Parc d'aviation. Une auto du Locle, appartenant à un industriel, conduite par le chauffeur d'un garage a, pour une raison inconnue, fauché des arbres et s'est retourné fond sur fond.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais la voiture est hors d'usage.

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS

Elections complémentaires

(c) Quatorze conseillers généraux ayant été élus, le Conseil communal a présenté aux électeurs une liste de quatre candidats pour l'élection d'un quinzième membre.

Cinquante-cinq électeurs ont pris part au scrutin, M. Paul-Alfred Guyot est nommé par 22 suffrages.

Obtiennent des voix : MM. Fernand Joner, 17 ; René von Allmen, 12, et Pierre Gaffner, 2.

Etat civil de Neuchâtel

PROMESSES DE MARIAGE

16. Louis-Pierrot Ceppl et Marguerite-Lucienne Favre, tous deux à Neuchâtel.
16. Armand-Jean Chardonnets et Gertrud-Margaretha Zwygart, tous deux à Neuchâtel.
16. Paul-Arthur Gaschen et Adrienne Lavoyer, tous deux à Neuchâtel.
18. Achille-Ulysse Renaud-dit-Louis et Julia-Joséphine Mauron, tous deux à Neuchâtel.

Niveau du lac, 20 mai, à 7 h. : 429.80

Niveau du lac, 21 mai, à 7 h. : 429.79

Madame Paul Vouga, Monsieur et Madame Jean-Pierre Vouga et leurs fils Michel et Bernard, à Lausanne, Madame et Monsieur Hans Hauser et leurs enfants Verena et Hans, à Schaffhouse, Monsieur et Madame Daniel Vouga et leur fille Catherine, Madame et Monsieur André Bieri et leur fils Renaud, à la Chaux-de-Fonds ;

Monsieur le Dr Arnold Vouga, à Corcelles, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Georges Benoit, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Jeanne Vouga, à Paris ;

Monsieur et Madame Jean Favarger, à Piedemont (France) ;

Monsieur Maurice Vouga et ses enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur Otto Billeter-Vouga et ses enfants, à Bâle et à Londres ;

Monsieur et Madame Pierre Vouga et leurs enfants, à Cognac (France) ;

Madame Hans Billeter, à Neuchâtel, ses enfants et son petit-fils ;

Monsieur et Madame Carl Billeter, Monsieur le Dr et Madame Léo Billeter, leurs enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Anna Billeter ;

Monsieur et Madame Eric Billeter et Monsieur André Billeter, et les familles alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Paul VOUGA

enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, dans sa 60ème année.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'incinération.

Neuchâtel, Port-Roulant 15, le 21 mai 1940.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Roger Miserez-Choffat et famille ont le regret d'annoncer le décès de leur cher petit

François - Camille

que Dieu a repris à Lui dans sa 6ème semaine.

L'Eternel l'a donné, L'Eternel l'a ôté. Que le nom de l'Eternel soit béni.